

PÉTROLE

**La demande mondiale
atteindra un pic d'ici
la fin de la décennie**

P 16

ALGERIA BID ROUND 2024

Cinq licences d'exploration attribuées

Les résultats préliminaires de l'appel à concurrence «Algeria Bid Round 2024», lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) dans le cadre de la promotion de l'investissement dans le secteur des hydrocarbures, ont été annoncés hier à Alger. Des compagnies de différentes nationalités ont ainsi remporté des licences d'exploration dans cinq zones situées dans les wilayas du Sud. Cela marque l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché algérien, témoignant de l'amélioration du climat des affaires et de l'attractivité croissante du secteur des hydrocarbures. P 3



56E FOIRE
INTERNATIONALE D'ALGER
DU 23 AU 28 JUIN À
ALGER

**Le Sultanat d'Oman,
invité d'honneur**

La Foire Internationale d'Alger (FIA) revient pour sa 56e édition, du 23 au 28 juin 2025, au Palais des Expositions des Pins Maritimes, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et l'égide du ministère du Commerce et de la Régulation du marché. L'événement, organisé par la SAFEX, sera placé cette année sous le thème « Pour une coopération commune et durable ».

P 2

CONFLITS
AU MOYEN-ORIENT

**Les marchés
énergétiques
sous pression**

La flambée des tensions au Moyen-Orient, attisée par une nouvelle escalade militaire entre l'Iran et « l'entité sioniste », bouleverse déjà les équilibres fragiles des marchés énergétiques mondiaux. En ligne de mire : le pétrole et le gaz, dont les prix réagissent aux menaces sur les infrastructures, aux risques de rupture d'approvisionnement, et à la géopolitique volatile de la région. L'expert en énergie Mourad Preur a alerté sur les signes avant-coureurs d'une crise « multidimensionnelle ».

P 3

CAMPAGNE
MOISSON-BATTAGE
**« La récolte 2025
sera plus abondante
que la précédente »**

Les prévisions des professionnels laissent entrevoir des résultats significatifs pour la campagne agricole en cours, qui devraient rapprocher davantage l'Algérie de l'objectif d'autosuffisance en céréales. Cette tendance est d'autant plus marquée dans les régions du Sud, où les rendements céréaliers s'annoncent particulièrement prometteurs.

P 5

PRODUITS PÉTROLIERS
**19,5 millions
de tonnes consommées
en 2024** P 3

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
**La Jordanie
compte renforcer sa
coopération avec l'Algérie** P 4

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
**Inauguration de deux projets
pilotes dans les domaines
des EnR et de l'agriculture
durable** P 16

AVEC LA PARTICIPATION
DE L'ALGÉRIE EN TANT
QU'INVITÉ D'HONNEUR

Ouverture à
Vienne du "Free
from and
Speciality food
Expo"

Par R E.

L'événement "Free from and Speciality food Expo 2025" s'est ouvert, hier mardi à Vienne (Autriche), avec la participation de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur, dans le but de renforcer le partenariat économique et commercial avec les pays européens, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, prendra part, en compagnie du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, à l'ouverture de cet événement international les 17 et 18 juin, en tant que représentant de l'Algérie, invité d'honneur de cette édition, aux côtés d'une délégation d'entreprises algériennes activant dans le domaine des industries alimentaires saines et naturelles, précise la même source. Cette participation, ajoute le communiqué, revêt une "importance particulière", car elle permet de mettre en valeur le patrimoine alimentaire diversifié de l'Algérie et nos produits bio de haute qualité. C'est aussi une opportunité stratégique pour investir de nouveaux marchés en particulier dans le secteur des aliments sains, qui connaît une demande croissante à l'échelle mondiale. L'événement vise également à renforcer le partenariat économique et commercial avec les pays européens, à travers l'organisation des réunions d'affaires bilatérales entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues internationaux, en examinant les opportunités d'investissement offertes par l'Algérie dans ce domaine prometteur, conclut le communiqué.

56^e FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER DU 23 AU 28 JUIN À ALGER

Le Sultanat d'Oman,
invité d'honneur

La Foire Internationale d'Alger (FIA) revient pour sa 56^e édition, du 23 au 28 juin 2025, au Palais des Expositions des Pins Maritimes, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et l'égide du ministère du Commerce et de la Régulation du marché. L'événement, organisé par la SAFEX, sera placé cette année sous le thème « Pour une coopération commune et durable ».

Par Selma R.

Considérée comme l'un des principaux carrefours économiques de la région, la FIA se veut un espace d'échanges, de promotion et de visibilité pour l'économie nationale. Elle rassemble chaque année de nombreux exposants locaux et étrangers, représentant des secteurs aussi variés que les industries agroalimentaires, électriques et électroménagères, mécaniques, sidérurgiques, de transformation, les travaux publics, la construction ou encore les services. Un espace sera également dédié à la vente directe.

Cette édition, annonce la Safex dans un communiqué, mettra à l'honneur le Sultanat d'Oman, dont la participation traduit la volonté commune d'intensifier les relations économiques bilatérales. La désignation d'Oman comme invité d'honneur succède à celle de pays comme la Russie, l'Inde ou encore la Turquie. La coopération entre Alger et Mascate s'est renforcée ces dernières années, avec la signature de nombreux accords et mémorandums d'entente dans des domaines stratégiques. Dans ce cadre, un forum d'investissement algéro-omanaïse se tiendra le 24 juin à l'hôtel Marriott d'Alger, avec des panels dédiés à la logistique, aux in-

dustries de transformation et à l'urbanisme. En parallèle de l'exposition, un cycle de conférences viendra enrichir la manifestation. Trois grandes rencontres sont prévues : « 24 juin : Relancer et développer l'industrie en Algérie ; 25 juin : L'investissement productif comme outil stratégique ; 26 juin : Investir dans le tourisme en Algérie : cadre incitatif et perspectives d'avenir ». Le grand public pourra visiter les différents pavillons, précise la même source, de la foire tous les jours de 11h à 18h, et découvrir les produits, services et innovations présentés par des entreprises venues d'Algérie et de nombreux pays partenaires.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le ministère appelle les sociétés d'importation à fournir
une liste de documents avant le 31 juillet

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a appelé, lundi dans un communiqué, toutes les sociétés (personne physique et/ou morale) ayant effectué des importations dans le cadre des opérations de gestion et d'équipement durant l'année 2024 et le premier semestre 2025 à fournir une liste de documents à ses services avant le 31 juillet prochain. Il s'agit de fournir le bilan fiscal pour l'exercice 2024, visé par les services des impôts, les déclarations douanières

(D10) relatives aux achats de biens importés en 2024 et durant le 1^{er} semestre 2025, ainsi que les déclarations mensuelles du chiffre d'affaires (G50) pour le 1^{er} semestre 2025. Entre autres documents à fournir, la liste des clients (ETAT 104) pour l'exercice 2024 et le 1^{er} semestre 2025 visée par les services des impôts et le commissaire aux comptes, les factures d'électricité, de gaz et d'eau pour l'année 2024 et le 1^{er} semestre 2025, ainsi que les sous-livrets des matières premières, du produit final, des

ventes et des stocks pour les opérations d'importation relatives à la gestion, et les sous-livrets liés à l'achat et aux stocks, à l'investissement et aux amortissements pour les opérations d'importation liées à l'équipement. Il s'agit aussi de l'état des cotisations des travailleurs auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) pour l'exercice 2024, l'état des cotisations auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CAS-NOS), et d'une fiche technique des

capacités de production théoriques et effectives visée par le commissaire aux comptes. Les documents en question doivent être envoyés via le courrier électronique dédié à cet effet, note le communiqué, précisant que "l'opération s'inscrit dans le cadre d'une approche réglementaire visant à renforcer les mécanismes d'accompagnement et à assurer l'efficacité des activités commerciales extérieures".

ALGERAC

Remise la semaine prochaine d'un premier certificat
d'accréditation à un organisme étranger

L'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) remettra, mercredi prochain, son tout premier certificat d'accréditation à un organisme étranger, à l'occasion de la Journée mondiale de l'accréditation, indique mardi un communiqué d'ALGERAC. La remise officielle de ce certificat au profit d'un organisme mauritanien aura lieu lors d'une rencontre prévue le 25 juin, consacrée à la célébration de cette journée internationale. Selon la même

source, "cet acte témoigne de la reconnaissance croissante de l'expertise d'ALGERAC sur le plan international et traduit sa volonté de renforcer la coopération régionale, tout en promouvant les normes de qualité et de conformité au-delà des frontières nationales". Placée sous le haut patronage du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, cette rencontre se déroulera sous le thème : "Accréditation : renforcer les capacités des Petites et moyennes entreprises". Elle réunira des représen-

tants d'institutions publiques, d'organismes d'évaluation de la conformité, ainsi que des acteurs du monde économique et industriel. Cette célébration, qui coïncide avec le 20^e anniversaire de la création d'ALGERAC, vise à "mettre en lumière le rôle stratégique de l'accréditation dans la compétitivité et la durabilité des PME, notamment dans les secteurs clés de l'économie nationale et dans la protection du consommateur", précise le communiqué.

INDUSTRIE

Le ministre Sifi Ghrieb réunit les PDG des grands groupes publics

Par S R.

Le ministre de l'Industrie, a présidé, hier au siège du ministère, une réunion de travail à laquelle ont pris part les présidents-directeurs généraux des grands groupes industriels publics, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des orientations stratégiques du président de la République, M. Ab-

delmadjid Tebboune. La rencontre a porté sur trois axes principaux. Il s'agit notamment de la numérisation intégrale du secteur industriel, à travers la mise en place d'un système numérique unifié reliant le ministère à l'ensemble des groupes industriels et leurs filiales, afin d'améliorer la gouvernance, renforcer la transparence et assurer un meilleur suivi des performances. L'aug-

mentation de la contribution du secteur industriel au PIB, conformément aux instructions du président de la République, par le renforcement de la production nationale et la création de davantage de valeur ajoutée. Et enfin la relance et le développement des projets industriels récupérés, répartis à travers plusieurs wilayas du pays, dans le but d'impulser le développement local et de

générer des emplois. Le ministre a souligné la nécessité pour les groupes industriels de s'impliquer activement dans la concrétisation de ces axes sur le terrain, selon la feuille de route convenue. Il a assuré que le ministère, avec l'ensemble de ses cadres, accompagnera ces efforts et œuvrera à accélérer leur mise en œuvre effective.

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALGERIA BID ROUND 2024

Cinq licences d'exploration attribuées

Les résultats préliminaires de l'appel à concurrence «Algeria Bid Round 2024», lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) dans le cadre de la promotion de l'investissement dans le secteur des hydrocarbures, ont été annoncés hier à Alger. Des compagnies de différentes nationalités ont ainsi remporté des licences d'exploration dans cinq zones situées dans les wilayas du Sud. Cela marque l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché algérien, témoignant de l'amélioration du climat des affaires et de l'attractivité croissante du secteur des hydrocarbures.

Par Sirine R.

Présidées par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, l'ouverture des plis et l'évaluation des offres se sont déroulées en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des mines, Karima Tafer, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures, Mourad Beldjehem, du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, ainsi que des représentants des entreprises soumissionnaires. Les sept offres soumises concernent cinq zones sur les six proposées dans l'appel à concurrence. Il s'agit d'"Ahara" (wilaya d'Illizi), de "Reggane 2" (wilaya d'Adrar), de "Zerafa 2" (wilayas d'Adrar et d'In Salah), de "Toual" (wilayas d'Ouargla et Illizi) et de "Guern EL Guessa" (wilayas de Béchar, Béni Abbès, El Bayadh et Timimoun). La zone d'exploration d'"EL M'zaid El Kebir" n'a, quant à elle, reçu aucune offre. Ainsi, le groupement des sociétés Zangas (Autriche) et Filada (Suisse) a remporté la licence d'exploration dans la

zone "Toual 2" dont il était le seul soumissionnaire, tandis que la licence d'exploration dans la zone "Guern EL Guessa" a été attribuée à la compagnie chinoise Sinopec, qui était également la seule soumissionnaire. Pour la zone "Reggane 2", la licence d'exploration a été attribuée, selon les résultats préliminaires, au groupement des sociétés ENI (Italie) et PTTEP (Thaïlande), qui était le seul soumissionnaire. Le groupement des sociétés Qatar Energy et TotalEnergies a, lui, remporté la licence d'exploration dans la zone "Ahara". Il était le seul à avoir manifesté de l'intérêt pour cette zone. Pour la zone "Zerafa 2", après évaluation des offres soumises par la société chinoise ZPEC, le groupement ENI et Equinor (Norvège) et TotalEnergies, la licence d'exploration a été attribuée à ENI. A cette occasion, M. Beldjehem a précisé que la signature des contrats interviendra au plus tard le 30 juillet, en fonction de l'avancement des procédures et des négociations entre les sociétés retenues et Sonatrach. L'Algeria Bid Round 2024, premier appel pour l'investissement dans le secteur des

hydrocarbures depuis 2014, a été lancé en octobre dernier, à l'occasion de l'ouverture de la 12e édition du Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée "NAPEC 2024" à Oran.

Une concrétisation des réformes structurantes

Dans son discours d'ouverture, le ministre a souligné que cette nouvelle ronde constitue l'aboutissement des réformes structurelles engagées par l'État sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en particulier la loi n° 19-13 relative aux activités des hydrocarbures et la loi n° 22-18 du 24 juillet 2022 relative à l'investissement. « Cette nouvelle édition s'inscrit dans un contexte prometteur, fruit des réformes profondes engagées par l'État, notamment à travers la loi 19-13 sur les hydrocarbures et la loi 22-18 sur l'investissement », a-t-il déclaré, tout en insistant sur la nécessité d'un partenariat équilibré, profitable à toutes les parties, dans le respect des intérêts stratégiques de l'État. Le ministre Arkab a également af-

firmé que les résultats positifs de cette ronde traduisent la confiance des partenaires étrangers dans le cadre législatif algérien, tout en confirmant l'attractivité du domaine minier national et la stabilité de l'environnement des affaires. Mohamed Arkab a également insisté sur l'importance de la méthode adoptée dans cette procédure, basée sur la mise à disposition des données techniques à travers des data rooms physiques et virtuelles, et sur l'élargissement du champ de participation. « Cette démarche traduit notre engagement ferme en faveur de la transparence et de l'équité dans l'attribution des contrats », a-t-il souligné, y voyant une confirmation de la volonté de l'Algérie de construire des partenariats stratégiques durables, fondés sur le transfert de technologie et la valorisation du contenu local. Pour le ministre, la structuration plurianuelle de cette ronde d'appels d'offres sur cinq ans constitue un signal fort de stabilité et de confiance, à même de renforcer la position de l'Algérie comme acteur fiable sur les marchés internationaux, notamment en Europe.

PRODUITS PÉTROLIERS

19,5 millions de tonnes consommées en 2024

Par M. A.

La consommation nationale de produits pétroliers en Algérie a atteint un niveau record en 2024, avec 19,5 millions de tonnes, selon Hacène Boukacem, directeur central des systèmes d'information à Naftal, invité de la « Chaîne I » de la Radio nationale. Cette hausse s'explique par la reprise post-Covid, la relance des projets d'infrastructure et l'évolution des besoins énergétiques. Cette évolution s'est traduite par une hausse marquée de la demande en

plusieurs types de carburants, portée par des facteurs économiques et industriels bien identifiés. « Après le ralentissement provoqué par la pandémie, la relance économique et les projets lancés dans plusieurs secteurs ont significativement dopé la demande », a expliqué Hacène Boukacem. Le mazout arrive en tête des produits les plus consommés, en lien avec les grands chantiers et l'industrie. En revanche, l'essence sans plomb recule, atteignant 3,6 millions de tonnes en 2024, contre des volumes bien supérieurs les années

précédentes. Une baisse attribuée à la progression du Sirghaz, dont l'usage est passé de 4 % du parc automobile en 2016 à 23 % en 2024, avec une consommation annuelle qui a plus que doublé, passant de 800 000 à 1,8 million de tonnes. « C'est un succès indéniable de la stratégie de transition vers des carburants plus économiques et plus propres », a-t-il souligné. Naftal, malgré l'ouverture du marché en 1997, demeure l'acteur dominant de la distribution énergétique grâce à son vaste réseau de 2300 stations-

service et à sa maîtrise des segments clés. « Cette organisation solide, combinée à une politique d'expansion continue, nous permet de répondre efficacement à la demande nationale », a affirmé le responsable. En hiver, la demande en gaz butane augmente fortement, notamment dans les zones non raccordées au gaz naturel. Sur 1,2 million de tonnes distribuées chaque année, environ 100 millions de bonbonnes sont consommées, dont 80 millions par Naftal, principalement entre octobre et avril. « Dès la fin de l'hiver, nous

entamons un programme de maintenance et de stockage pour anticiper la campagne suivante », a-t-il précisé. Pour accompagner cette dynamique, Naftal a mobilisé 132 milliards de dinars entre 2019 et 2024, et prévoit plus de 360 milliards pour la période 2025-2029, avec une large part dédiée aux infrastructures de stockage et de transport. Parmi les projets en cours figurent la ligne Skikda-El Eulma, qui sera prolongée vers Alger, ainsi que des pipelines reliant Arzew et Hassi Messaoud à la capitale et à Ghardaïa.

CONFLITS AU MOYEN-ORIENT

Les marchés énergétiques sous pression

Mourad A.

La flambée des tensions au Moyen-Orient, attisée par une nouvelle escalade militaire entre l'Iran et « l'entité sioniste », bouleverse déjà les équilibres fragiles des marchés énergétiques mondiaux. En ligne de mire : le pétrole et le gaz, dont les prix réagissent aux menaces sur les infrastructures, aux risques de rupture d'approvisionnement, et à la géopolitique volatile de la région. L'expert en énergie Mourad Preur a alerté sur les signes avant-coureurs d'une crise « multidimensionnelle ». Dès les premières heures du conflit, des infrastructures pétrolières ont été ciblées. Résultat immédiat : le prix du baril a franchi la barre des 90 dollars, un seuil symbolique que Mourad Preura considéré comme un premier signal d'alerte. « Si ça monte à 90 dollars, rien n'interdit que ça grimpe à 200 », a-t-il prévenu sur

la « Chaîne III » de la radio nationale, soulignant que les marchés anticipent un choc d'envergure. Face à cette volatilité, l'OPEP+ dispose d'une capacité de réaction très limitée : 2,5 millions de barils par jour de réserve inutilisée, une marge jugée insuffisante. « Ce n'est pas suffisant pour rassurer », a tranché l'expert, évoquant une situation de backwation sur les marchés, où les prix à court terme sont supérieurs à ceux à long terme, signe d'une crise immédiate anticipée. L'un des points les plus critiques de la carte énergétique mondiale reste le détroit d'Ormuz, par où transite 20 % du pétrole mondial, soit 20 millions de barils par jour. Une fermeture de cette voie stratégique par l'Iran, en réponse à une menace existentielle, bouleverserait l'approvisionnement vers l'Asie et ferait exploser les prix. « Je ne doute pas que l'Iran le ferait si sa survie est en jeu », a affirmé Mourad Preur. L'autre

zone sous tension est le détroit de Bab el-Mandeb, sous le contrôle des Houthis, qui pourraient entraver l'accès à la mer Rouge. « La question des routes maritimes est clairement posée », a-t-il insisté. Si le pétrole réagit quasi instantanément aux conflits, le marché du gaz se distingue par son inertie, mais il n'est pas moins exposé. L'Iran, troisième producteur mondial de gaz, partage le gisement stratégique de South Pars avec le Qatar. Une déstabilisation prolongée pourrait bloquer son exploitation. « Le Qatar pourrait continuer seul à produire, mais l'Iran n'acceptera pas que son partenaire se serve sur un gisement commun en pleine guerre », a analysé Preur. Les marchés gaziers asiatiques et européens, déjà en tension, seraient alors gravement affectés. « Les stocks en Europe ne sont pas au maximum, et le coût du stockage devient prohibitif quand les prix montent », a-t-il ajouté.

Pour Mourad Preur, il ne s'agit plus seulement d'un choc énergétique. Il parle d'une crise systémique en gestation. « Nous sommes peut-être dans les prémices d'une crise multidimensionnelle. Elle commence par l'énergie, mais va s'étendre à tous les autres secteurs », a-t-il alerté. L'Europe, qui tente de guérir à prix fort de l'inflation, serait particulièrement vulnérable à une nouvelle poussée provoquée par l'envolée des prix énergétiques. La France, en particulier, est décrite par l'expert comme étant dans une situation « économiquement désespérée ».

Reconfiguration mondiale et opportunités pour l'Algérie

Au-delà des menaces, l'expert entrevoit aussi des opportunités géoéconomiques pour certains pays, à condition d'adopter une posture offensive. « Une situation peut présenter des opportunités

ou des menaces selon la posture qu'on adopte. Si on est sur un ring, c'est pour frapper, pas pour se protéger », a-t-il lancé. Il a suggéré que des pays comme l'Algérie pourraient tirer profit de la hausse des prix et acquérir des positions stratégiques dans des entreprises européennes fragilisées, notamment dans l'énergie et l'industrie. « Il faut être offensif, intelligent et perspicace », a conseillé Preur, évoquant des cibles comme Engie ou des champions du BTP. Dans ce contexte de bascule mondiale, le centre de gravité de l'économie semble glisser vers l'Asie. Mourad Preur a évoqué le « cercle de Valéry Pieris », un rayon de 3000 km autour de Hong Kong qui concentre 50 % de la population mondiale, 49 % du PIB et 60 % de la croissance mondiale. Cette région devient le cœur économique du globe, avec des monnaies numériques qui pourraient échapper à la domination du dollar.

PORT D'ALGER
Les services des
douanes
saisissent
400.000
comprimés
psychotropes

Les services des douanes ont procédé à la saisie de 400.000 comprimés psychotropes de type "ecstasy" au port d'Alger, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD). Les agents de l'inspection principale de fouille des voyageurs, qui relèvent de l'Inspection divisionnaire des douanes, dans le territoire de compétence relevant de la Direction régionale des Douanes Alger-port ont saisi, à la date du 1er juin 2025, lors du contrôle des voyageurs en provenance du port de Marseille (France), au niveau de la gare maritime du port d'Alger, 400.000 comprimés psychotropes de type Ecstasy, d'un poids total estimé à 179,5 kg", précise le communiqué. Cette opération confirme, selon le communiqué, "l'efficacité des mécanismes de contrôle douanier sur le terrain, de même qu'elle reflète le haut niveau de vigilance et de discipline dont font preuve les agents des douanes, dans le cadre de la lutte contre toutes formes de contrebande, notamment le trafic illícite des substances psychotropes".

PRÉTENDUE INTERVIEW DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À DES MÉDIAS ÉTRANGERS
La Direction générale de la Communication dément formellement

La Direction Générale de la Communication de la Présidence de la République a démenti la tenue de toute entrevue médiatique entre le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et des organes de presse étrangers, relayée par plusieurs comptes sur les réseaux sociaux. "Depuis quelques heures, plusieurs comptes sur les réseaux sociaux relaient une information selon laquelle le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aurait accordé un entretien à des journaux français. Cette prétendue interview a été reprise par plusieurs sites de presse électronique, alors qu'il ne s'agit que d'une pure invention, fabriquée de toutes pièces par des comptes hostiles ayant eu recours à la technique du photomontage pour tromper l'opinion publique, tant nationale qu'internationale", a indiqué la Direction Générale de la Communication de la Présidence de la République dans un communiqué. "La Direction Générale de la Communication de la Présidence de la République dément formellement la tenue de tout entretien entre le Président de la République et des organes de presse étrangers. Elle condamne fermement ces pratiques scandaleuses et immorales rendues possibles par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, utilisées par des mercenaires du mensonge opérant depuis l'ombre de leurs écrans", a-t-elle ajouté, appelant "l'ensemble des professionnels des médias, en Algérie comme à l'étranger, à faire preuve de rigueur et à vérifier l'authenticité de telles informations auprès de leurs sources officielles".

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

La Jordanie compte renforcer sa coopération avec l'Algérie

Le ministre jordanien de la Santé, Firas Ibrahim Al Hawari, a affirmé, lundi à Alger, que la coopération entre l'Algérie et la Jordanie dans l'industrie pharmaceutique était "très fructueuse", exprimant la volonté de son pays de renforcer cette coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Le ministre jordanien qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation d'opérateurs économiques dans l'industrie pharmaceutique, a déclaré lors de sa rencontre avec le Secrétaire général (SG) du ministre de l'Industrie pharmaceutique par intérim, M. Khaled Dahane, représentant le ministre du secteur, que "la coopération entre l'Algérie et la Jordanie en matière d'industrie pharmaceutique est très fructueuse", se félicitant de cette relation privilégiée entre les deux pays dans ce do-

maine. Il a, en outre, exprimé l'intérêt de son pays à "renforcer cette coopération à travers l'échange d'expertises et de connaissances entre les opérateurs des deux parties, en particulier dans le domaine la production pharmaceutique innovante". Pour sa part, M. Dahane a indiqué que la coopération entre l'Algérie et la Jordanie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique "est une coopération très réussie", compte tenu du développement des investissements jordaniens en Algérie, qui est pionnière en la matière, soulignant que l'Algérie tend à consacrer ce rapprochement à travers la réalisation de l'intégration commerciale entre les deux pays dans la production et la commercialisation des médicaments, d'autant que la stratégie du ministère de l'industrie pharmaceutique vise la production des matières premières intervenant dans la fa-

brication des médicaments, ce qui permettra de réduire les coûts de la production locale des médicaments. Au cours de cette rencontre, à laquelle ont pris part le chef de cabinet, le directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), et des cadres du ministère, les deux parties ont passé en revue la réalité des relations commerciales entre les deux pays, soulignant les efforts déployés dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, d'autant que l'Algérie compte, aujourd'hui, trois entreprise jordaniennes spécialisées dans l'industrie des médicaments. Les deux parties ont également évoqué l'importance de développer et de renforcer les relations entre l'ANPP et son homologue jordanienne afin d'accélérer l'enregistrement et la commercialisation des médicaments dans les deux pays, conclut le communiqué.

LE MINISTRE DU TRAVAIL BENTALEB REÇOIT LE MINISTRE JORDANIEN DE LA SANTÉ

L'importance de renforcer la coopération bilatérale soulignée

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a reçu lundi à Alger le ministre de la Santé du Royaume hachémite de Jordanie, M. Firas Ibrahim Al Hawari, dans le cadre de sa visite de travail en Algérie du 15 au 17 juin, indique un communiqué du ministère. Lors de cet entretien, qui s'est déroulé en présence de l'ambassadeur du Royaume de Jordanie en Algérie, Attallah El Amouch , M. Bentaleb, a salué les "relations historiques" entre les deux pays, soulignant l'importance de "renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la contractualisation sanitaire", a précisé la même source. A cette occasion, le ministre a également mis l'accent sur "le progrès notable enregistré par l'Algérie dans le domaine de la santé, grâce à la compétence de ses médecins et aux réformes profondes adoptées, qui ont contribué de manière significative à réduire le nombre de patients transférés à l'étranger pour des soins". Par ailleurs, M. Bentaleb a évoqué "les moyens de renforcer la coopération dans le domaine du travail et de l'emploi", soulignant "la nécessité d'activer l'accord bilatéral dans ce domaine en soumettant à la partie jordanienne un projet de programme exécutif qui sera étudié par des experts des deux pays". De son côté, le ministre jordanien de la Santé a salué

"les relations de fraternité et de coopération qui unissent les deux pays", se félicitant de "la proposition algérienne" et exprimant la "volonté de son pays de développer le partenariat avec l'Algérie dans le domaine de la santé et de l'élargir à d'autres domaines dans l'intérêt des deux pays". Cette rencontre a été l'occasion

pour les deux parties "d'échanger les vues sur les moyens de soutenir la convention sanitaire entre les deux pays et d'examiner les perspectives de la coopération conjointe dans plusieurs domaines d'intérêt commun, au bénéfice des peuples des deux pays frères", selon la même source.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 16 جوان 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 16 Juin 2025

Produits		Prix du détail ¹			أسعارالتجزئة	
		DA / Kg			دج / كغ	
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	59	66	52	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	76	88	63	الطماطم	
	Oignon sec	45	52	38	البصل الجاف	
	Ail vert	184	205	163	الثوم الخضراء	
	Carotte	89	100	78	الجزر	
	Navet	96	107	85	لفت	
	Poivron	112	127	97	الفلفل الاخضر	
	Piment	139	159	118	الفلفل الحار	
	Courgette	78	90	65	الكوسة	
	Haricot vert	182	202	162	الفاصولياء الخضراء	
Fruits frais	Laitue	104	116	91	الخس	فواكه طازجة
	Pomme locale	412	484	339	التفاح المحلي	
	Datte	575	713	436	التمر	
	Banane	429	442	415	الموز	
	Melon	122	140	105	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	96	111	80	البطيخ الاحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1755	1877	1634	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	350	363	337	الدجاج	
	Œufs (Unité)	16	18	15	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	101	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	420,00	0,00	0,00	-0,53	8,10	7,14	446	187 320,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 425,00	1426,00	0,07	0,49	1,24	0,00	-	2055	2 930 430,00
BIOPHARM	BIO	2 450,00	NC	0,00	-0,88	4,15	7,35	7,35	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,32	12,10	5,43	6446	14 825 800,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,47	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-3,43	2,03	-	0	0,00

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

«La récolte 2025 sera plus abondante que la précédente»

Les prévisions des professionnels laissent entrevoir des résultats significatifs pour la campagne agricole en cours, qui devraient rapprocher davantage l'Algérie de l'objectif d'autosuffisance en céréales. Cette tendance est d'autant plus marquée dans les régions du Sud, où les rendements céréaliers s'annoncent particulièrement prometteurs.

Par Réda Hadi

La production enregistrée dans les wilayas du Sud est qualifiée d'«excellente» par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. S'appuyant sur des indicateurs positifs relevés dans plusieurs wilayas, cette dynamique est attribuée à des conditions climatiques favorables, à la mise en service de nouveaux centres de stockage, ainsi qu'à un soutien renforcé aux agriculteurs. Pour les acteurs du secteur, ces résultats viennent consolider les fondements d'une souveraineté alimentaire nationale, basée sur une production locale durable, en particulier au vu des rendements élevés enregistrés dans le Sud. Lors du dernier conseil des ministres, le Président de la République avait ordonné, de renouveler et de mieux structurer l'organisme pour la mise en œuvre des plans du secteur agricole et d'œuvrer et de veiller rigoureusement à réaliser, lors de cette campagne, des résultats supérieurs à ceux enregistrés la saison précédente. Les prévisions et les projections sont si favorables, que le Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), M. Khelfallah Mechri, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que la campagne agricole ac-

tuelle «s'annonce prometteuse» dans la plupart des wilayas, assurant que la récolte sera «supérieure à celle de l'année dernière» au vu de la bonne pluviométrie enregistrée, des efforts consentis par les professionnels et du rendement élevé dans les wilayas du sud qui recourent à l'irrigation à pivot central. Selon lui, l'Algérie est sur le point de réaliser l'autosuffisance totale en blé dur (actuellement 80% est produit localement), notamment avec l'élimination des difficultés auxquelles étaient confrontés les agriculteurs, notamment en ce qui a trait à la collecte et au stockage des céréales, grâce à l'entrée en service des silos de proximité et centraux et à la mobilisation des moyens de transport. De son côté, le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambli, a affirmé ces performances s'inscrivaient dans le cadre du soutien continu à ce secteur stratégique, soulignant que «la campagne moisson-battage 2024-2025 connaissait une évolution par rapport à la saison précédente, grâce à une bonne pluviométrie et à l'étendue des superficies consacrées aux céréales dans les wilayas du sud, où "de bons résultats sont a priori enregistrés», a-t-il dit. Aussi tous s'accordent à dire que la production de blé dur cette année est à même d'assurer l'autosuffisance et de ne plus importer ce produit en 2026. Il faut se souvenir qu'en

2024, cette production avait assuré 80% des besoins nationaux. Elle avait permis d'assurer 1,2 milliard de dollars au profit du Trésor. Une tendance attendue encore cette année. Ce qui fera sans nul doute baisser la facture d'importation de blé dur. Faudrait-il rappeler dans ce sillage que selon le Conseil international des céréales, l'Algérie était le deuxième importateur de blé dur, avec un volume d'achat de 12,8 millions de quintaux en 2022/2023. Alors au titre de la saison agricole actuelle, une superficie de plus de trois (3) millions d'hectares a été consacrée à la culture céréalière, dont plus d'un million d'hectares pour la culture du blé dur et plus d'un million d'hectares pour l'orge. Par ailleurs, 4,2 millions de quintaux de semences certifiées ont été mis à disposition afin de répondre à la demande enregistrée. Dans les wilayas du sud, où la campagne moisson-battage a débuté le mois dernier sur une superficie cultivée avoisinant les 150.000 hectares (+40.000 hectares par rapport à la précédente saison agricole), des résultats très positifs ont été enregistrés, selon les responsables locaux. Maintenant que l'autosuffisance totale est à portée de main, comme souligné par le ministre se référant à l'objectif fixé par le président de la République, l'enjeu est de maintenir cette cadence de production.

RÉALISATION D'UNE UNITÉ INDUSTRIELLE DE LEVURE SÈCHE ET FRAÎCHE Le DG de l'AAPI en visite d'inspection à Chlef

Par S R.

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, M. Omar Rekkache, accompagné du wali de Chlef, Brahim Ghemired, et du vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Reda Hachelaf, a effectué, hier, une visite de terrain à Chlef pour inspecter un projet d'investissement industriel portant sur la réalisation d'une unité de production moderne de levure sèche et fraîche, relevant de l'entreprise Rahmoun pour les industries alimentaires (SOFIPAL). Ce projet, inscrit dans le cadre du soutien à la production nationale et de la réduction de la facture d'importation, prévoit une capacité annuelle de

10 000 tonnes de levure sèche et 36 000 tonnes de levure fraîche. L'unité, actuellement réalisée à 75 %, devrait entrer en exploitation au premier semestre 2026, avec pour objectif de combler le déficit enregistré en matière de levure, considérée comme une matière première stratégique. L'investissement, estimé à plus de 6 milliards de dinars, permettra la création de 300 emplois directs. Il convient de noter que l'Algérie importe chaque année plus de 100 millions d'euros de levure, ce qui met en évidence l'importance stratégique de ce projet. Selon les explications fournies par M. Rekkache lors de cette visite, ce projet, conjugué à un autre projet similaire en cours dans la wilaya de Djelfa, permettra de couvrir presque totalement la demande nationale en levure,

supprimant ainsi le recours à l'importation. Il contribuera ainsi à renforcer la sécurité et la souveraineté alimentaires du pays, tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs. Depuis la création du guichet unique décentralisé de l'AAPI à Chlef en novembre 2022, ce sont 303 projets d'investissement qui ont été enregistrés, avec une projection de 7 074 emplois directs à créer. Parmi les projets structurants actuellement en cours dans la wilaya figurent notamment une unité de production d'acier et de métaux ; une usine de fabrication de véhicules ; une unité d'assemblage de motos électriques ; une unité de fabrication d'équipements et de pièces détachées automobiles ; l'extension d'une usine de conserves de viande, volaille

et foie gras et une unité de transformation et de mise en conserve de fruits et légumes. Cette visite a mis en lumière le rôle central de l'AAPI dans l'accompagnement des porteurs de projets et dans la transformation concrète de la politique nationale d'investissement sur le terrain. Elle illustre également l'engagement de l'agence à faire de Chlef un pôle de production agroalimentaire et industriel, à fort potentiel d'emploi et de création de valeur. En soutenant les initiatives locales, en facilitant l'accès aux services administratifs et en mettant en place un cadre d'accompagnement efficace, l'AAPI contribue activement à la construction d'une économie nationale plus productive, plus souveraine et moins dépendante des importations.

AAPI

Le groupe pharmaceutique jordanien Hikma discute de ses projets en Algérie

Par R E.

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a reçu une délégation du groupe pharmaceutique jordanien Hikma pour discuter de ses projets en Algérie, indique un communiqué de cette Agence. La délégation jordanienne, reçue lundi, comprenait le directeur des affaires publiques du groupe, Salah Mawajdeh, le directeur des opérations pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Tareq Darwazeh, le vice-pré-

sident de la région Afrique du Nord, Eyad Abuawad, et le directeur général de la filiale du groupe en Algérie, Abdelkrim Kabeche. La rencontre a permis de passer en revue les activités du groupe jordanien, qui est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de médicaments génériques, et de discuter des nouveaux projets du groupe en Algérie. Le premier projet, qui sera inauguré mardi, comprend une unité de production de produits pharmaceutiques injectables (ampoules et flacons stériles),

d'une capacité de production de 54 millions d'unités par an, ce qui portera à cinq le nombre d'usines Hikma en Algérie, selon la même source. La rencontre a également porté sur le projet de réhabilitation et d'extension de l'unité de production d'anticancéreux, pour atteindre une capacité de production de plus de 565 millions de boîtes par an (gélules et comprimés), ajoute le communiqué. A cette occasion, le directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, a salué les projets du groupe Hikma en Algérie,

l'invitant à étendre ses investissements en lançant de nouveaux projets pharmaceutiques, notamment dans les pôles industriels dédiés à ce type d'industries, selon la même source. Rekkache a, dans ce cadre, rappelé l'orientation de l'Etat algérien vers le renforcement de la production pharmaceutique, quantitativement et qualitativement, à travers l'encouragement de l'investissement dans ce secteur vital et la réduction de la dépendance aux importations, conclut le communiqué.

DGF

L'Algérie célèbre la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse par diverses manifestations

L'Algérie a célébré mardi la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse à travers une série d'activités de sensibilisation organisées dans les différentes wilayas du pays, sous la supervision du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, via la Direction générale des forêts (DGF), indique un communiqué de la DGF. La célébration officielle s'est tenue à El Bayadh sous le thème : "Restaurer les terres, saisir les opportunités". A cette occasion, une conférence nationale sur "la réhabilitation des écosystèmes steppiques et la lutte contre la désertification" a été organisée en collaboration avec la Conservation des forêts de la wilaya. A l'échelle nationale, les conservations des forêts ont initié diverses actions : conférences, visites d'expositions, projections de films, expositions photographiques, distribution de brochures de sensibilisation et interventions sur les radios locales. Ces activités ont mobilisé la société civile, les médias, les établissements éducatifs, les autorités locales et les administrations concernées. La DGF souligne que cette journée, initiée par les Nations unies, vise à mettre en lumière les avantages de la restauration des terres et leur rôle dans la réalisation des objectifs de développement durable. Elle rappelle l'importance d'impliquer les générations actuelles et futures dans les efforts pour inverser la dégradation des terres et lutter contre la sécheresse, en vue de contribuer à l'objectif international de restauration d'un milliard d'hectares de terres dégradées d'ici à 2030.

BATNA

Lancement des travaux de réalisation d'un pont au centre-ville pour désengorger la circulation

Le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un pont desservant plusieurs quartiers du centre-ville de Batna et destiné à y désengorger la circulation automobile a été donné lundi.

Au cours de ce lancement des travaux, le wali, Mohamed Benmalek, a indiqué que ce projet réclamé depuis plusieurs années par la population et qui mobilise près de 200 milliards DA du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités permettra d'améliorer la fluidité du trafic au centre-ville.

Les travaux de réalisation de cet ouvrage d'art de 62 mètres de long et 20 mètres de large ont été confiés à une entreprise publique spécialisée dans la réalisation des ouvrages d'art avec un délai de réalisation n'excédant pas les six mois, selon le wali.

Un autre montant de 130 millions DA du même Fonds a été alloué pour déplacer les canalisations d'assainissement de l'oued qu'enjambera ce pont, renforcer l'éclairage public du site et y aménager des espaces verts, a-t-on indiqué.

M. Benmalek a inspecté plusieurs projets de développement en cours de réalisation portant, notamment sur la réhabilitation du réseau routier et a écouté longuement les préoccupations exprimées par des citoyens leur promettant de les prendre en charge en fonction des priorités.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Plusieurs projets pour améliorer l'environnement urbain

Plusieurs projet ont été lancés ou réceptionnés dans la ville de Bordj Bou Arreridj en vue d'améliorer l'environnement urbain de la cité, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Des opérations importantes d'aménagement et amélioration urbaine ont été ainsi lancées dans nombre de quartiers dont ceux de "Abdelmoumène" (ex Lagraphe), "Errouhania", "Houza Benyerbeche", "5 juillet", "El Hadaïk" et "Aouine Zeriga", a souligné la même source.

Dans ce cadre, il a été procédé au lancement des travaux de deux ronds-points sur l'avenue Aribi Lakhdar à côté des immeubles AADL et sur la RN-5 près de la piscine "20 août" ainsi qu'à l'aménagement du rond-point "Saïd Zerouki" et de la double voie entre la route de Bir Snab et la RN-76. Plusieurs autres ronds-points ont été aménagés pour donner davantage de fluidité à la circulation automobile dont celui de la RN-5 près de la station-service Malek pour permettre de diriger le trafic de la nouvelle double

voie vers l'avenue Aribi Lakhdar et celui qui permet de transférer le trafic de l'avenue Aribi Lakhdar vers Boumergued, selon les mêmes services.

Des programmes de collecte des déchets ménagers et déchets inertes ont été également tracés avec la mobilisation des moyens matériels et humains nécessaires pour améliorer la propreté et le paysage urbain de la ville, selon la même source qui a relevé que les services communaux veillent en outre à suivre l'état du réseau d'éclairage public et en assurer la maintenance régulière à travers l'ensemble des quartiers du chef-lieu de wilaya. Trois nouveaux stades de proximité ont été en outre réalisés à Bir Snab pour une enveloppe financière de 25 millions DA outre le réaménagement de quatre autres stades aux cités "400 logements", "300 logements", "Karia Djanoubia" et

"Abdemoumène" pour une enveloppe de 15 millions DA, selon la même source qui a indiqué que les travaux de réalisation d'une piscine semi-olympique d'un coût de près de 230 millions DA seront lancés à la cité El Djebasse dans les prochains jours. Selon les mêmes services, les autorités locales ont tracé une feuille de routes intégrée pour améliorer les principaux indicateurs de développement et ce, conformément à la politique des autorités supérieures du pays dont les traits apparaissent clairement à travers l'espace urbain de la ville de Bordj Bou Arreridj avec l'amélioration du ratio quotidien d'alimentation en eau potable, la consolidation des structures sanitaires et de leur encadrement médical, la réalisation de logements de diverses formules ainsi que des cantines et établissements scolaires.

KHENCHELA

50 foyers de la commune de Yabous raccordés au réseau du gaz naturel

Au total, 50 foyers ruraux de la commune de Yabous, dans la wilaya de Khenchela, ont été raccordés, lundi, au réseau de distribution du gaz naturel, a-t-on appris auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz. Les équipes techniques de cette direction ont effectué le

raccordement au réseau du gaz qui bénéficie à 50 foyers de la mechta "Touchent", dans la commune de Yabous, "après réalisation d'un réseau de distribution de 13 km", a indiqué le responsable de la communication de cette direction, Mohamed-Tahar Boukehil, dans une déclaration à l'APS.

Il a ajouté que cette opération, réalisée en 3 mois, a mobilisée une enveloppe de 29 millions de dinars, financée dans le cadre du programme complémentaire accordé à la wilaya de Khenchela par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. M. Boukehil a fait savoir, dans

le même contexte, que le taux de raccordement au réseau du gaz naturel durant les six premiers mois de l'année en cours dans la wilaya de Khenchela, a atteint 94 %, soit une augmentation de 7 % par rapport à la même période de 2024

OUM EL-BOUAGHI/TÉLÉPHONIE MOBILE

Mise en service de 4 antennes devant couvrir les zones reculées

Des antennes 4G, au nombre de quatre (4), destinées à couvrir les zones reculées par la téléphonie mobile viennent d'être mises en service à Oum El-Bouaghi, a indiqué, lundi, le directeur de wilaya de la poste et des télécommunications, Tarek Hadad.

Ces antennes, installées par un opérateur privé de téléphonie mobile, permettront de couvrir les mechtas d'Ain Karma et Ben Nehineh (commune de Boughrara-Saoudi), d'Ain Chadjra (commune de Rahia) et de Leghdir (Ain Eddis), a précisé le même responsable à l'APS.

Cette opération qui bénéficiera à des zones isolées comptant moins de 2.000 habitants, ne disposant pas de service de téléphonie mobile ou insuffisamment couverts, s'inscrit dans le cadre du programme du Fonds d'action globale du ministère de la Poste et des télécommunications.

Le coût de chacune de ces antennes dépasse les 50 millions de dinars, a encore précisé le directeur du secteur, ajoutant que plusieurs autres zones reculées ont été recensées dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi en vue de proposer à l'avenir leur équipement au moyen d'antennes de téléphonie mobile

MILA

Le centre universitaire Abdelhafid Boussouf obtient le premier brevet d'invention

Le centre universitaire Abdelhafid Boussouf de Mila vient d'obtenir auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) le premier brevet d'invention pour le projet d'"une pompe centrifuge avec une puce de commande pour l'injection d'air", a-t-on appris lundi auprès du directeur de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Dans une déclaration à l'APS, Pr. Amirouche Bouchelaghem a précisé que ce projet propose une solution innovante basée sur l'intégration d'un système intelligent pour prévenir le phénomène de "cavitation qui se produit

dans une pompe centrifuge suite à la baisse excessive de la pression générant la formation de bulles qui endommagent les composants intérieurs de la pompe et réduisent sa performance".

Inventé par une enseignante de l'institut des sciences et technologie (filiale hydraulique) du ce centre, Zeineb Allia, ce système se compose de capteurs de chaleur et de pression de haute précision qui observent l'état intérieur de la pompe et liés à une puce de commande programmable qui analyse les données et les comparent aux valeurs critiques enregistrées qui provoquent l'apparition de cavitation, selon la

fiche technique du projet.

Il comprend également des soupapes anti-retour équipées d'un émetteur et contrôlées depuis la puce de sorte à injecter de l'air en cas d'apparition de signes critiques, selon la même fiche qui souligne que pour réguler la pression intérieure de la pompe et éviter la formation de bulles d'air, le système a été doté d'ouverture permettant d'introduire l'air et régler la pression.

L'invention vise, selon le document, à "protéger la pompe centrifuge contre le phénomène de cavitation, améliorer sa fiabilité, étendre sa durée de vie fonctionnelle et réduire ses pannes. Ce système offre "aux professionnels

du secteur hydraulique et aux entreprises utilisant des pompes centrifuges une solution efficace à l'un des défis majeurs de l'ingénierie des fluides qu'est la cavitation", a indiqué le directeur du centre universitaire de Mila qui a souligné que le centre organisera "à l'avenir" une rencontre avec les opérateurs du secteur de l'hydraulique pour présenter cette invention.

En vertu de la convention signée entre le centre universitaire de Mila et l'INAPI, 12 demandes d'inscription de brevets d'invention d'enseignants et chercheurs du centre ont été déposées depuis 2022, a-t-on indiqué.

REMETTRE EN CAUSE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Une arme pour riposter à Trump

Les lois intégrées aux accords commerciaux protègent les mécanismes d'extraction de rente des entreprises américaines et limitent notre capacité à réparer ou à améliorer nos propres appareils, qu'il s'agisse de téléphones, de tracteurs ou de pompes à insuline. L'abrogation de ces mesures pourrait générer des économies substantielles, s'élevant à plusieurs milliards de dollars, et constituerait un revers significatif pour les riches donateurs de l'administration Trump [1].

Les tarifications douanières imposées par Donald Trump exigent une réponse forte. Partout dans le monde, celle-ci a pris la forme de représailles tarifaires, une stratégie qui présente des inconvénients graves et évidents. Au terme de plusieurs années marquées par des chocs pandémiques et une « greedflation » (inflation alimentée par la cupidité, ndlr), les populations du monde entier sont éprouvées par l'inflation et rares sont les gouvernements prêts à prendre le risque de nouvelles hausses de prix. Bien que la communauté internationale ait raisonnablement exprimé son indignation face aux propos annexionnistes et aux actes bellicieux de Trump, cette colère ne devrait pas se traduire par un soutien populaire en faveur d'une hausse des prix des produits de consommation courante. Les responsables politiques du monde entier ont intégré une leçon majeure ces vingt-quatre derniers mois : lorsqu'un gouvernement préside à une hausse inflationniste des prix, il s'expose à un risque de perte du pouvoir lors des prochaines élections.

Il existe une autre réponse politique aux droits de douane, qui permettra de réduire considérablement les prix pour les partenaires commerciaux américains frappés de plein fouet par ces mesures, tout en favorisant l'émergence d'entreprises technologiques nationales rentables et orientées vers l'exportation. Heureusement, il existe une autre réponse politique aux droits de douane, qui permettra de réduire considérablement les prix pour les partenaires commerciaux américains frappés de plein fouet par ces mesures, tout en favorisant l'émergence d'entreprises technologiques nationales rentables et orientées vers l'exportation. Ces entreprises pourraient vendre des outils et des services aux entreprises locales, profitant ainsi aux industries mondiales de l'information et de la culture, aux éditeurs de logiciels et aux consommateurs. Quelle réponse ? Abroger les « lois anti-contournement » qui interdisent aux entreprises nationales de procéder à la rétro-ingénierie des « verrous numériques ». Ces lois anti-contournement empêchent les agriculteurs du monde entier de réparer leurs tracteurs John Deere, les mécaniciens de diagnostiquer votre voiture et les développeurs de créer leurs propres boutiques d'applications pour téléphones et consoles de jeux.

Ces lois anti-contournement et leurs dispositions radicales ont été justifiées par la nécessité de garantir un accès exempt de droits de douane aux marchés américains. Résultat : cela fait maintenant plus de dix ans que les entreprises américaines des secteurs de la technologie, de l'automobile, des tech-



nologies médicales et des technologies agricoles profitent de cette extraction de rente.

Des cartouches d'imprimantes aux Tesla

L'abrogation des lois anti-contournement permettrait aux petites entreprises technologiques du monde entier de fabriquer et d'exporter des outils permettant de « débrider » les tracteurs, les imprimantes, les pompes à insuline, les voitures, les consoles et les téléphones. Nous pourrions mettre fin à ce système inefficace dans lequel un euro, un dollar ou un peso dépensé pour une application locale fait un aller-retour à Cupertino, en Californie, et revient avec 30 % de valeur en moins. Les entreprises nationales pourraient par exemple exporter des outils de débridage pour imprimantes afin d'aider les vendeurs de cartouches d'encre tiers, brisant ainsi l'emprise du cartel de l'encre pour imprimantes, lequel a fait grimper les prix à plus de 2.600 dollars le litre, faisant de l'encre le liquide le plus cher qu'un civil puisse acheter sans permis.

Partout dans le monde, les mécaniciens pourraient proposer un service de déverrouillage Tesla à prix fixe, offrant aux propriétaires un accès permanent à toutes les mises à jour logicielles et fonctionnalités incluses dans l'abonnement. Ces mises à jour seraient conservées lors de la revente du véhicule, ce qui augmenterait sa valeur.

Le débridage des Tesla saperait la valeur des actions que Musk utilise comme garantie pour obtenir des prêts afin d'acquérir des actifs comme Twitter ou financer des campagnes électorales.

Ce serait une manière bien plus efficace de riposter contre Elon Musk que de

simplement dénoncer son salut nazi (Musk apprécie probablement l'attention que cela lui apporte). Le débridage des Tesla s'attaquerait aux sources de revenus réguliers qui expliquent le ratio cours/bénéfice plus que farfelu de Tesla, sapant ainsi la valeur des actions que Musk utilise comme garantie pour obtenir des prêts afin d'acquérir des actifs comme X/Twitter ou financer des campagnes électorales. Oubliez les manifestations devant les concessions Tesla : frappez Musk là où ça fait mal. En effet, l'abrogation des mesures anti-contournement constituerait une attaque frontale envers les entreprises dont les PDG ont entouré Trump lors de son investiture.

La politique du contrôle numérique

L'historique législatif de ces lois anti-contournement est une succession ininterrompue de scandales. Les lois anti-contournement du Mexique ont été adoptées au milieu des confinements liés à la pandémie, à l'été 2020, dans le cadre de son adhésion au traité États-Unis-Mexique-Canada (USMCA) de Trump (qui succède à l'ALENA). Ces lois étaient tellement abusives qu'elles ont immédiatement fait l'objet d'un examen par la Cour suprême. On peut aussi citer le cas du Canada, où le projet de loi C-11, adopté en 2012, est l'équivalent canadien de la loi anti-contournement. Avant son adoption, Tony Clement, alors ministre de l'Industrie du Premier ministre conservateur Stephen Harper (aujourd'hui disgracié pour harcèlement sexuel), et James Moore, ministre du Patrimoine, ont participé aux consultations sur la proposition.

6.193 Canadiens ont exprimé leur opposition à cette proposition. Seuls 53

répondants l'ont soutenue. Moore a rejeté les 6.193 commentaires négatifs, expliquant lors d'une réunion de la Chambre de commerce internationale à Toronto qu'il s'agissait d'opinions « puériles » émises par des « extrémistes radicaux ».

Les répercussions du projet de loi C-11 se font encore sentir aujourd'hui. L'automne dernier, le Parlement canadien a adopté un projet de loi sur le droit à la réparation (C-244) et un projet de loi sur l'interopérabilité (C-294). Ces deux lois permettent aux Canadiens de modifier les produits technologiques américains, des tracteurs aux grille-pain intelligents, à condition de ne pas avoir à briser un verrou numérique pour le faire. Positives sur le papier, ces lois ont peu d'effets en pratique : tous les produits que les États-Unis exportent vers le marché canadien sont protégés par des verrous numériques, réduisant ainsi les règles nationales en matière de réparation et d'interopérabilité à de simples ornements sans utilité.

Le projet de loi C-11 pourrait être aisément adapté pour se conformer aux obligations internationales, telles que définies par des traités commerciaux (par exemple, l'Organisation mondiale du commerce), sans pour autant ouvrir la voie à des pratiques de captation de rente. La loi pourrait être modifiée pour ne s'appliquer que dans les cas où le contournement d'un verrou numérique entraîne une violation du droit d'auteur. Cette modification mineure a pour effet de préserver les protections accordées aux œuvres créatives, tout en mettant fin à la pratique abusive qui limite votre liberté de choix en matière de réparation de vos appareils, d'acquisition de vos applications et d'encre d'imprimante.

Presque tous les pays ont adopté des lois anti-contournement, comme l'accord de libre-échange entre l'Australie et les États-Unis ou la directive européenne de 2001 sur le droit d'auteur et la société de l'information. En échange, les États-Unis ont donné accès à leur marché sans droits de douane.

Le démantèlement soudain et imprévu du système commercial mondial par Trump est un véritable chaos, mais lorsque la vie vous présente un défi, il est préférable de s'adapter. La modification de la loi anti-contournement ne mettra pas fin à l'impérialisme économique américain, mais elle constitue une attaque ciblée et dévastatrice contre les activités les plus rémunératrices des entreprises les plus rentables des États-Unis. Aucune autre mesure ne permettrait d'obtenir un tel rendement en termes de dollars, d'euros, de yens, de reais ou de roupies.

SOURCE : Lvsf.fr publié 1/05/2025

[1] Article de notre partenaire Jacobin, traduit par Alexandra Knez.

LIBYE

Croissance
exceptionnelle de
13,7 % en 2025

Selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), l'économie libyenne devrait enregistrer une croissance exceptionnelle de 13,7 % en 2025, ce qui en ferait l'économie à la croissance la plus rapide d'Afrique et la sixième au niveau mondial. D'après la Banque mondiale, cette expansion économique repose principalement sur la reprise de la production pétrolière, qui constitue la principale source de revenus du pays, ainsi que sur les efforts déployés pour stabiliser l'économie nationale. Après des années de turbulences marquées par des conflits internes et des crises institutionnelles, la Libye semble amorcer une phase de redressement économique significatif. Toutefois, cette dynamique de croissance demeure largement tributaire du secteur pétrolier, ce qui soulève des interrogations quant à la durabilité de cette performance sur le long terme. La volatilité des prix du pétrole sur les marchés internationaux et les incertitudes politiques internes constituent des risques majeurs pour la consolidation de cette reprise. Les experts estiment que pour garantir une croissance plus résiliente, la Libye devra diversifier son économie en investissant dans d'autres secteurs tels que les infrastructures, l'agriculture et les services. Une stabilisation politique durable et des réformes structurelles seront également cruciales pour attirer les investissements étrangers et renforcer le secteur privé. Alors que la Libye se positionne comme un acteur clé dans la dynamique économique africaine, les défis liés à la gouvernance, à la sécurité et à la diversification économique détermineront l'ampleur de son succès à long terme, selon les analystes.

DEUX MILLIARDS DE DOLLARS POUR LA MAURITANIE

Un tournant stratégique
pour le développement

Lors d'une table ronde de haut niveau à Vienne, le Président Ghazouani a présenté les grandes orientations du plan quinquennal 2026-2030. Un soutien de 2 milliards de dollars du Groupe de coordination arabe vient consolider la stratégie de développement durable de la Mauritanie.

Le siège du Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID) à Vienne a été donc ce lundi le théâtre d'une table ronde de haut niveau consacrée au développement en Mauritanie. L'événement, organisé conjointement par le gouvernement mauritanien et le Groupe de coordination arabe, a réuni les dirigeants de dix grandes institutions financières arabes. Dans son discours inaugural, le Président de la République, Son Excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a salué l'engagement constant du Groupe de coordination arabe en faveur du développement de la Mauritanie. Il a exprimé sa gratitude aux PDG et directeurs généraux présents pour leur confiance renouvelée et leur appui soutenu à la stratégie nationale de développement. Le Chef de l'État a réaffirmé la détermination de la Mauritanie à renforcer ses partenariats avec les institutions arabes dans une logique de coopération durable et mutuellement bénéfique. Le Président Ghazouani a présenté les

grandes orientations du portefeuille de projets prioritaires, inscrits dans le cadre du troisième plan quinquennal (2026-2030) et du programme d'investissement public pour la période 2026-2028. Ces initiatives visent à consolider la croissance économique, à améliorer les infrastructures et à promouvoir un développement inclusif et durable. Les responsables des principales institutions financières partenaires – M. Abdulhamid Al-Khalifa (OFID), M. Mohamed Al-Jasser (Banque islamique de développement) et M. Badr Al-Saad (Fonds arabe pour le développement économique et social) – ont, à leur tour, réitéré leur engagement à approfondir la coopération avec la Mauritanie. Ils ont salué la vision stratégique du pays et assuré de leur volonté d'accompagner ses efforts en matière de développement. Le ministre de l'Économie et des Finances, M. Sid'Ahmed Ould Bouh, a exposé en détail les projets proposés, couvrant des secteurs essentiels : énergie, eau et assainissement, agriculture, infrastructures de transport et développe-

ment local, notamment pour les wilayas et la capitale, Nouakchott. Moment fort de la rencontre : au nom du Groupe de coordination arabe, le président de la Banque islamique de développement a annoncé une enveloppe exceptionnelle de 2 milliards de dollars pour appuyer les projets mauritaniens durant la période 2026-2030. Un mécanisme de coordination spécifique entre la Mauritanie et les institutions membres a également été approuvé. Il visera à assurer un suivi rigoureux de la mise en œuvre des projets financés, à évaluer l'efficacité des interventions et à lever les éventuels obstacles. Cette mobilisation sans précédent reflète la confiance renforcée des partenaires arabes dans les réformes et la trajectoire de développement choisie par la Mauritanie. En marge de la table ronde, le Président Ghazouani a tenu des entretiens bilatéraux avec les chefs des institutions présentes, les remerciant pour leur engagement et leur appui déterminant.

ARABIE SAOUDITE

Riyadh fait progresser ses objectifs en matière
d'émissions nettes zéro

Plus de 30 millions de tonnes de crédits carbone à haute intégrité devraient être délivrés d'ici 2030 dans le cadre d'un accord visant à soutenir les ambitions de l'Arabie saoudite en matière d'émissions nettes zéro. L'accord à long terme a été signé entre ENOWA - la filiale de NEOM spécialisée dans l'énergie et l'eau - et la Voluntary Carbon Market Co, une unité du Fonds d'investissement public. Selon l'agence de presse saoudienne, les crédits proviendront de projets d'action climatique

mondiaux, principalement dans les pays du Sud, et le premier lot devrait être livré par l'intermédiaire de la plateforme de marché en décembre. Cet accord est une étape clé dans les efforts du Royaume pour construire un marché volontaire du carbone évolutif, et permettra à ENOWA de compenser ses émissions actuelles tout en développant une infrastructure renouvelable pour alimenter les futurs secteurs et projets de NEOM. L'accord contribue également à l'objectif plus large de l'Arabie saoudite de parvenir à des

émissions nettes nulles d'ici 2060 grâce au développement d'une infrastructure robuste d'échange de carbone axée sur des crédits de haute qualité et un impact significatif sur le climat. "L'accord à long terme avec ENOWA vise à faciliter la fourniture de plus de 30 millions de tonnes de crédits carbone d'ici à 2030. Il représente une étape clé dans le parcours du Royaume pour stimuler la croissance des marchés volontaires mondiaux du carbone", a déclaré Riham El-Gizy, PDG de la Voluntary

Carbon Market Co. Le marché mondial du carbone volontaire devrait connaître une forte expansion, passant d'un montant estimé à 2 milliards de dollars en 2020 à environ 250 milliards de dollars d'ici à 2050. "Pour parvenir à des émissions nettes nulles au niveau mondial, les projets respectueux du climat qui réduisent ou éliminent le carbone de l'atmosphère ont non seulement besoin de financement, mais aussi d'une crédibilité accrue", a-t-elle déclaré.

SOUS-TRAITANCE

La Tunisie veut tourner la page de l'exploitation légalisée

Le président de la République Kaïs Saïed a reçu, lundi 16 juin 2025 au Palais de Carthage, Issam Lahmar, ministre des Affaires sociales, et Sofien Hermissi, ministre des Technologies de la communication. Cette réunion a principalement porté sur le projet de décret visant à interdire la sous-traitance dans le secteur public, ainsi que sur la dissolution de l'entreprise publique de services Itissaliya. Dans son allocution, le chef de l'État a affirmé que ce texte vient compléter

la révision du Code du travail tunisien, qui a déjà interdit et criminalisé la sous-traitance dans le secteur privé. Il a insisté sur l'importance de garantir la stabilité et la dignité des travailleurs, quels que soient leur statut ou leur secteur d'activité : « Le salarié du privé comme l'agent du public, lorsqu'il se sent en sécurité et intégré dans son institution, donnera davantage et servira avec plus de dévouement ». Kaïs Saïed a dénoncé les anciennes pratiques de contractualisation pré-

caire, assimilant certaines formes de sous-traitance à une forme de servitude moderne. Il a fustigé ce qu'il qualifie de « légalité de façade, taillée sur mesure pour profiter à ceux qui ont rédigé les textes », précisant que ces dispositifs ont déjà été abrogés ou sont en voie de l'être. Le projet de décret, qui sera soumis au prochain Conseil des ministres, prévoit ainsi l'interdiction totale de la sous-traitance dans le secteur public, y compris dans les établissements technologiques et administratifs. Ce changement s'accompagne de la dis-

solution de l'entreprise Itissaliya, considérée comme un symbole de cette logique externalisée du travail dans les services publics. Le président a rappelé que cette réforme s'inscrit dans sa vision d'un État social actif, qui ne se contente pas de slogans mais entend traduire ses engagements sur le terrain, dans tous les secteurs et toutes les régions. Pour lui, il s'agit d'une véritable révolution de libération nationale, qui doit aboutir à la justice sociale et à la fin des inégalités structurelles dans l'emploi public.

EN 2024/2025

La production africaine de sucre est attendue en hausse de 800 000 tonnes

L'Afrique est la 5ème région productrice de sucre après l'Asie, l'Amérique du Sud, l'Europe et l'Amérique centrale. Alors que la production mondiale s'annonce en recul en 2025, le continent affiche une relative résilience, portée notamment par la croissance de trois pays moteurs du continent.

En Afrique, la production globale de sucre devrait se porter à 10,4 millions de tonnes au terme de la campagne de 2024/2025. C'est ce que projette la FAO dans son dernier rapport sur les perspectives alimentaires, publié le 1^{er} juin dernier. Le stock annoncé affiche une hausse de 8,3 %, soit 800 000 tonnes de sucre de plus que la production enregistrée sur le continent un an plus tôt (9,6 millions de tonnes). D'après l'organisation onusienne, cette perspective de croissance est principalement tirée par la montée en puissance de l'industrie en Égypte, au Kenya et au Maroc. Ensemble, ces trois pays comptent pour près de 90 % de la croissance de production attendue sur le continent. Dans le détail, la production devrait doubler au Maroc, atteignant 400 000 tonnes, croître de 60 % au Kenya pour s'établir à 800 000 tonnes, et progresser

plus modérément en Égypte, avec une hausse de 8,3 % à 2,6 millions de tonnes. « En Égypte, premier producteur du continent, cette progression devrait provenir essentiellement d'une augmentation de la production de betterave sucrière, tandis que la production de canne à sucre devrait rester relativement stable, conformément à la politique nationale du secteur », peut-on lire dans le rapport de la FAO en ce qui concerne le pays des Pharaons. Alors que l'organisation onusienne n'expose pas les raisons qui pourraient justifier le gain de production dans les deux autres pays, différents facteurs peuvent être mis en lien. Au Kenya, par exemple, le Département américain de l'Agriculture (Usda) indique dans son dernier rapport sur le marché du sucre que la production de canne à sucre dans le pays devrait augmenter de 700 000 tonnes cette année. Cette progression serait liée à une

hausse de 18 % des superficies récoltées qui atteignent désormais 190 000 hectares, ce qui permet d'améliorer l'approvisionnement des usines en matière première. En ce qui concerne le Royaume chérifien, la Compagnie Sucrière Marocaine et de Raffinage (Cosumar), principale compagnie sucrière du pays, a déclaré avoir doublé les surfaces de culture de betteraves à 40 000 hectares au cours de la campagne 2024/2025, ce qui a également permis l'augmentation de l'approvisionnement en matière première. Plus largement les perspectives de croissance de la production sucrière en Afrique tranchent avec la tendance observée à l'échelle mondiale. Selon la FAO, la production mondiale de sucre devrait reculer de près de 4 % en 2024/2025, pour s'établir à 175,6 millions de tonnes, en raison notamment de contre-performances enregistrées en Asie et en Amérique du Sud.

BLÉ

L'Afrique subsaharienne franchit un record avec 30 millions de tonnes importées en 2024/2025

En Afrique subsaharienne, le blé s'est imposé comme un produit alimentaire de grande consommation au cours des deux dernières décennies. Avec une demande qui ne faiblit pas et une offre limitée, les achats explosent. Le marché du blé se porte bien au sud du Sahara. En 2024/2025, les importations de la zone ont grimpé de 7 % franchissant pour la première fois le cap des 30 millions de tonnes, d'après le dernier rapport du Dé-

partement américain de l'agriculture (USDA). Avec un tel stock, la région s'affirme comme l'un des principaux centres névralgiques pour le commerce mondial de blé aux côtés de l'Afrique du Nord et de l'Asie du Sud-Est. Tirée par la croissance démographique, l'urbanisation croissante et le changement des habitudes alimentaires, la demande en blé a été soutenue en Afrique subsaharienne (ASS) sur les 10 dernières années. Il s'agit de la première céréale

importée en volume et la troisième graminée la plus consommée dans la région, derrière le maïs et le riz. Ce niveau record d'approvisionnement de l'ASS sur le marché mondial est le résultat d'un appétit qui ne s'es-souffle pas au Nigeria, au Kenya et au Soudan. Ce trio a importé plus de 11 millions de tonnes de la céréale durant la campagne commerciale écoulée, soit environ 37 % du total. Le Nigeria vient en tête avec un stock atteignant 6,25 millions

de tonnes, ce qui en fait le 7e acheteur mondial. Pendant ce temps, le Kenya a importé 2,6 millions de tonnes de la céréale, conservant son statut de second importateur de blé au sud du Sahara ravi au Soudan un an plus tôt. Ce dernier pays a acquis un volume de 2,5 millions de tonnes sur le marché global en 2024/2025. Hormis ce groupe, l'Afrique du Sud, l'Éthiopie et la Tanzanie sont aussi de gros importateurs de la région quoiqu'à une moi-

dre échelle avec un volume cumulé inférieur à 5 millions de tonnes. De façon plus large, l'Union européenne (UE) et la Russie comptent pour 70 % de l'approvisionnement en blé de l'ASS sur le marché global, d'après l'USDA. Pour la campagne 2025/2026, l'organisme américain prévoit que les importations de la région resteront dynamiques avec un volume attendu à 30,1 millions de tonnes, ce qui signifierait un nouveau sommet.

TOGO

Le pays veut mobiliser 3 milliards \$ pour l'accès universel à l'électricité d'ici à 2030

À Lomé, le défi de l'électrification totale est chiffré. Le vendredi 13 juin, lors d'un panel organisé dans le cadre des BOAD Development Days, Aminata Bocar Ba, conseillère technique Énergie au ministère des Mines et de l'Énergie, a indiqué que le Togo cherchait à mobiliser 3 milliards de dollars d'ici à 2030 pour mettre en œuvre son Pacte national de l'énergie. Sur cette enveloppe, 1,68 milliard de dollars est attendu du

secteur privé, appelé à jouer un rôle moteur, notamment dans le développement des capacités de production. Ce pacte avait été officiellement présenté le 4 juin à Londres, lors d'un sommet consacré à l'initiative continentale « Mission 300 », portée par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD), qui vise à raccorder 300 millions d'Africains à une électricité fiable d'ici à 2030.

Cette adhésion s'inscrit dans le prolongement de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, qui place l'accès universel à l'électricité parmi les priorités nationales. Depuis 2018, le taux d'électrification au Togo est passé de 40 % à 70 %, selon les chiffres communiqués par le ministère. Dans le même temps, la capacité de production a augmenté, passant de 190 à 270 mégawatts, tandis que la part des énergies renouvelables dans le mix

énergétique a presque doublé. Le Pacte repose sur cinq axes stratégiques : modernisation des infrastructures, intégration régionale, énergies renouvelables distribuées, mobilisation de financements privés, et viabilité financière du secteur. La restructuration de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) constitue une priorité de ce pacte, tout comme la mise en place d'un cadre rigoureux de suivi et de redevabilité.

CAP-VERT

La BAD approuve un financement de 19,6 millions d'euros pour l'énergie éolienne

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé lundi avoir approuvé un financement de 19,6 millions d'euros (22,6 millions de dollars) pour soutenir la phase II du projet d'expansion de Cabeolica au Cap-Vert. "Ce projet est la première initiative du pays en matière d'énergie renouvelable à intégrer la production d'énergie éolienne et les systèmes de stockage d'énergie par batterie (BESS) à grande échelle", a expliqué la BAD dans un communiqué. Selon la même source, le financement comprend "un prêt d'environ 12,6 millions d'euros de la Banque africaine de développement et sept millions d'euros de financement concessionnel de la Facilité pour l'énergie durable en Afrique (SEFA)". Le projet initial de Cabeolica a été inauguré en 2012 et la phase II ajoutera 13,5 mégawatts de capacité de production éolienne et 26 mégawatts de stockage d'énergie par batterie connecté au réseau. "L'expansion devrait générer plus de 60 gigawattheures d'énergie propre par an, éliminant ainsi la coûteuse production thermique et réduisant les émissions de dioxyde de carbone d'environ 50.000 tonnes par an", souligne le communiqué. Le projet Cabeolica participe à l'objectif du Cap-Vert de produire 50% de son électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2030.

ALLEMAGNE

Trois instituts économiques relèvent leurs prévisions de croissance

L'économie allemande devrait renouer avec la croissance cette année après deux années consécutives de contraction, estiment jeudi trois instituts économiques allemands, qui ont revu à la hausse leurs prévisions pour 2025 et 2026.

L'Institut de Kiel pour l'économie mondiale (IfW) a relevé sa prévision de croissance du produit intérieur brut (PIB) allemand à 0,3% pour cette année contre une stagnation dans sa précédente projection. IfW explique que cette révision est due à un premier trimestre meilleur que prévu, au cours duquel l'économie a progressé de 0,4%.

"L'économie allemande voit la lumière au bout du tunnel", écrivent les économistes d'IfW dans leurs nouvelles prévisions. Ils se montrent également plus optimistes pour 2026, avec un relèvement de la prévision de croissance du PIB à 1,6%, contre une prévision précédente de 1,5%.

L'institut Ifo, pour sa part, a indiqué prévoir une croissance de 0,3% cette année, contre une prévision de 0,2% précédemment. Pour 2026, l'Ifo voit une croissance de 1,5%, contre 0,8% dans les projections annoncées au printemps.

"La crise de l'économie allemande a atteint

son point le plus bas au cours du semestre recouvrant la période hivernale", a souligné Timo Wollmershäuser, directeur des prévisions à l'Ifo. "Les mesures budgétaires annoncées par le nouveau gouvernement allemand sont l'une des raisons de ce regain de croissance", a-t-il ajouté.

L'Institut Leibniz pour la recherche économique (RWI), pour sa part, a dit jeudi anticiper une croissance du PIB allemand de 0,3% cette année et de 1,5% en 2026. Malgré les obstacles à court terme liés aux incertitudes sur les droits de douane, une reprise progressive se dessine pour le second semestre, a expliqué Torsten Schmidt, directeur des prévisions chez RWI.

"Il est maintenant important que les annonces du gouvernement fédéral soient suivies d'actions", a-t-il déclaré, faisant référence au vaste plan de relance prévu par le chancelier Friedrich Merz.

Le gouvernement allemand a approuvé la semaine dernière un programme d'allègements fiscaux de 46 milliards d'euros pour

soutenir les entreprises et stimuler l'économie.

Le Parlement allemand a également approuvé en mars un projet de hausse massive des dépenses, avec notamment la création d'un fonds d'infrastructure de 500 milliards d'euros.

Dans ses prévisions économiques, l'institut Ifo estime que ces mesures généreront un gain de 10 milliards d'euros en 2025 et de 57 milliards d'euros en 2026.

Les mesures de relance annoncées par Berlin au printemps ont renforcé les perspectives de croissance de l'Allemagne.

Après cinq années de stagnation économique, la plus longue période de léthargie jamais connue par le pays depuis 1945, l'Allemagne semble entrevoir la lumière au bout du tunnel. Ils anticipent désormais une croissance de 0,3 % en 2025 et de 1,5 % à 1,6 % en 2026. Un mieux largement dû aux mesures de relance annoncées au printemps par le nouveau gouvernement à Berlin.

PRIX DE L'EXPORTATION 2025

Les entreprises autrichiennes primées

De nombreuses remises de prix ont une place fixe dans le calendrier. C'est le cas de la remise du prix autrichien de l'exportation, qui a traditionnellement lieu en juin. L'économie autrichienne est étroitement liée à la recherche et à l'innovation. Le lieu de l'événement

de cette année souligne ce lien et a fourni un cadre festif pour inviter sur scène les entreprises autrichiennes les plus performantes au niveau international. Le prix de l'exportation est décerné en or, en argent et en bronze, chacun dans six catégories. Les efforts et le succès sur les mar-

chés internationaux sont évalués au même titre que la valeur ajoutée internationale qui en résulte. Cette année encore, un prix spécial a été décerné : le Global Player Award est attribué à une entreprise qui, grâce à son engagement et à ses performances, occupe une position forte

sur le marché mondial, dispose d'un bon réseau international et peut être considérée comme un modèle. Les entreprises récompensées ont été sélectionnées par un jury indépendant d'expert.es issus du monde de l'économie, de la politique et des médias.

EUROPE

L'UE serait prête à accepter 10 % de douanes américain

D'après le quotidien allemand Handelsblatt, l'UE pourrait proposer aux États-Unis d'accepter un tarif douanier généralisé de 10% sur ses exportations si Donald Trump renonce à l'instauration de surtaxes plus élevées sur certains produits. Bruxelles serait également prête à réduire ses droits de douane sur les véhicules américains.

L'Union européenne prête à un compromis avec Donald Trump? Selon une information du quotidien économique allemand Handelsblatt, les négocia-

teurs de Bruxelles espèrent qu'en proposant aux États-Unis d'accepter un tarif douanier de 10% sur l'ensemble des exportations de l'UE, ils pourront éviter l'instauration de droits de douane plus élevés sur des produits comme les voitures, les médicaments et l'électronique. Citant des négociateurs européens de haut rang, le journal indique que l'offre faite aux négociateurs américains ne serait présentée que sous certaines conditions et ne serait pas considérée comme permanente. Handelsblatt

ajoute que l'UE est, en retour, prête à réduire ses droits de douane sur les véhicules fabriqués aux États-Unis, et à éventuellement modifier certains obstacles techniques ou juridiques afin de faciliter la vente de voitures américaines en Europe.

L'UE propose également d'interdire les achats de gaz naturel russe, ce qui pourrait accroître la demande pour les producteurs américains. La Commission européenne n'a pas répondu dans l'immédiat à une demande de commentaire.

65% DE L'IMPÔT A SERVI EN MAI À PAYER LA DETTE

La dette américaine a franchi les 37.000 milliards \$

La dette américaine va dépasser dans les prochains jours le seuil de 37.000 milliards de dollars. Une situation qui ne risque pas pas de s'améliorer avec la loi budgétaire de Trump accusée de creuser un peu plus les déficits. Inquiets de ce dérapage, les investisseurs ont de moins en moins d'appétit pour les bons du Trésor américains. Un nouveau palier qui risque de renforcer les inquiétudes des investisseurs. Et probablement celles d'Elon Musk qui n'avait pas hésité à alerter en février sur le risque de "faillite" des États-Unis. Déjà établie à 122% du PIB, la dette américaine qui a quasiment doublé en dix ans s'apprête à franchir le seuil des 37.000 milliards de dollars, confortant ainsi son statut peu enviable

de plus grosse dette mondiale en valeur absolue, d'après le décompte réalisé par le site US National Debt Clock. Si l'état des finances publiques américaines a longtemps été ignoré, les marchés semblent de moins en moins enclins à fermer les yeux. Car la politique menée par Donald Trump n'a fait qu'accentuer les craintes sur l'incapacité des États-Unis à réduire leur déficit abyssal (6,4% du PIB en 2024) et à maîtriser la trajectoire de leur dette publique.

Des intérêts de la dette qui explosent

La "grande et belle loi" budgétaire du locataire de la Maison Blanche préoccupe tout particulièrement. Le texte doit en ef-

fet lui permettre de concrétiser certaines promesses phares de sa campagne, en premier lieu l'extension des gigantesques crédits d'impôt de son premier mandat. Mais l'adoption de cette loi pourrait conduire à une augmentation du déficit américain de 2.400 milliards de dollars sur les dix prochaines années d'après le Congressional Budget Office.

Face à l'emballlement de la dette américaine, l'agence Moody's a lancé un avertissement en mai en retirant pour la toute première fois sa note maximale Aaa aux États-Unis pour la rétrograder à Aa1. De leur côté, les taux obligataires à 10 et 30 ans ont bondi ces derniers mois. Signe que les bons du Trésor américains n'attirent plus autant qu'avant.

JAPON

La BoJ garde ses taux inchangés et se montre plus souple sur ses rachats de dette

La Banque du Japon (BoJ) a gardé inchangés ses taux mardi face et va atténuer le durcissement de sa politique sur ses rachats de dette nippone afin d'apaiser les tensions sur le marché obligataire. A la suite d'une réunion de deux jours, l'institution a annoncé maintenir à 0,5% son taux directeur: un statu quo largement attendu alors que la quatrième économie mondiale est fragilisée par l'offensive douanière du président américain Donald Trump. Afin de contrer le retour de l'inflation au Japon depuis deux ans et demi, la BoJ avait entamé en mars 2024 un resserrement de ses taux, après dix ans de politique monétaire ultra-accommodante. Elle les a relevés par deux fois l'an dernier, puis encore en janvier. "La croissance économique japonaise devrait ralentir" à l'unisson de l'économie mondiale en raison de la guerre commerciale, qui génère "une baisse des bénéfices des entreprises nationales", mais "des conditions financières accommodantes devraient apporter un soutien", a commenté mardi la BoJ. L'institution était surtout attendue sur la question de la dette japonaise, après un net essoufflement de l'appétit du marché qui avait entraîné une récente flambée des rendements. Après avoir longtemps racheté massivement des obligations souveraines japonaises en vue d'enrayer la stagnation économique et la déflation, la BoJ avait entrepris depuis août dernier de réduire ses rachats de 400 milliards de yens (2,39 milliards d'euros) par trimestre pour mettre progressivement fin à ce programme d'assouplissement quantitatif. Or, l'institution va finalement ralentir l'an prochain le rythme: à partir d'avril 2026, la réduction de ses rachats de dette passera à "environ 200 milliards de yens par trimestre". Les taux de la BoJ restent certes très en-deçà du niveau de 4,25%-4,5% du taux directeur de la Réserve fédérale américaine (Fed). Et l'inflation tenace reste au-delà des 2% visés par l'institution: les prix à la consommation dans l'archipel (hors énergie et produits alimentaires frais) ont progressé à 3,0% sur un an en avril. Le Japon est soumis à des droits de douane de base de 10% ainsi qu'à des prélèvements très élevés sur les voitures, l'acier et l'aluminium. Les négociations patinent avant la date-butoir début juillet pour un relèvement à 24% de surtaxes dites "réciproques". La BoJ avait abaissé de moitié en mai sa prévision de croissance pour l'économie japonaise, à 0,5% sur l'année budgétaire 2025 entamée début avril.

CLOUD

Microsoft tente de rassurer sur son cloud européen

Dans un cadre européen ambiguë, Microsoft a annoncé des efforts supplémentaires sur son offre Sovereign Cloud. Possibilité d'avoir ses propres clés de chiffrement, stockage des données en Europe, personnels Microsoft européens, cloud privé, les arguments ne manquent pas. Mais ils ont du mal à résister à l'extra-territorialité des lois américaines.

Avec les sorties impétueuses de Donald Trump et après la récente affaire de la suspension du compte Microsoft du procureur de la Cour pénale internationale, la firme de Redmond multiplie les annonces sur le vieux continent. Après avoir promis un bouclier de cybersécurité, c'est au tour des offres cloud d'être mises en avant. Satya Nadella, le CEO, a fait des présentations dans ce sens à l'occasion d'un déplacement à Amsterdam sur les services cloud « souverains », aussi bien publics que privés, de Microsoft.

Des offres de cloud public et privé renforcées en Europe

Sur la partie cloud public, Microsoft renforce son offre Cloud for Sovereignty pour l'ensemble de ses régions européennes. Il s'engage à fournir des solutions comme Azure, Microsoft 365, Power Platform et Microsoft Security sur ces zones avec une localisation des données en Europe. En termes de chiffrement, la société propose aux entreprises la possibilité d'apporter leurs clés de chiffrement et de se servir de leur propre HSM, à travers des partenariats noués avec Thales Futorex et Utimaco. Pour parfaire le tout, elle indique que « seul le personnel Microsoft résidant en Europe contrôle l'accès à distance à ces



systèmes ». Et si jamais la supervision nécessite une expertise hors d'Europe, « tous les accès à distance des ingénieurs Microsoft aux systèmes qui stockent et traitent vos données en Europe sont approuvés et surveillés en temps réel par le personnel résidant en Europe et consignés dans un registre immuable ». Le cloud privé n'est pas oublié, car de plus en plus d'entreprises préfèrent adopter une approche de cloud hybride. A cette fin, Microsoft dévoile en test Sovereign Private Cloud qui comprend Azure Local (anciennement connu sous le nom Azure Stack HCI). Présenté en novembre dernier, il intègre des fonc-

tions supplémentaires comme la migration de VM et de gestion des groupes de sécurité réseau. Le service compte également Microsoft 365 Local où la suite bureautique et de productivité fonctionne dans un environnement Azure Local au sein du datacenter du client.

Le mirage de la souveraineté

Les deux initiatives de Microsoft ne sont pas sans rappeler celle d'Oracle en 2023 avec son EU Sovereign Cloud qui profitait de l'ambiguïté du cadre européen sur le cloud. En effet, l'Europe

continue toujours à tergiverser autour de l'EUCS (European Cybersecurity Certification Scheme for Cloud Services), pour lequel la France et d'autres pays militent pour l'application du référentiel SecNumCloud de l'Anssi pour l'hébergement des données sensibles. Celui-ci comprend des exigences fortes en matière d'immunité aux lois extra-territoriales, notamment américaines comme les Patriot Act, Cloud Act et FISA Act.

En l'espèce, les offres proposées par Microsoft sont commercialisées directement par la société américaine et non par une entité spécifique (dont le capital est détenu à 61% par une entité européenne). Par ailleurs, le personnel est certes européen, mais employé par Microsoft, donc là encore non immunisé contre les lois extra-territoriales. Reste les partenariats comme celui avec Orange et Capgemini dans le cadre de Bleu. Après un retard à l'allumage, l'entreprise a franchi les premières étapes pour la qualification SecNumCloud. Récemment Vincent Strubel, directeur général de l'Anssi répondant à une audition au Sénat, a indiqué « la technologie Microsoft tournant dans un cloud Bleu – on pourrait dire la même chose de S3NS avec la technologie Google – ne sera pas soumise à la captation, au titre du Cloud Act ou du FISA ».

Bruxelles impose de nouvelles règles aux fabricants de smartphones

De nouvelles règles européennes deviendront effectives ce vendredi quant aux smartphones.

Et elles devraient permettre à chacun d'y gagner.

Dans le domaine des smartphones, Bruxelles a tendance à forcer les fabricants à prendre des mesures auxquels ils sont rétifs.

La plus connue est évidemment l'arrivée du port USB-C sur les iPhone, qui n'aurait jamais pu avoir lieu sans l'autorité de l'Union européenne. Et

dès la fin de la semaine, d'autres nouvelles règles s'appliqueront aux fabricants de smartphones.

De meilleures batteries dans les smartphones

Les règles issues du règlement 2023/1670, qui seront effectives dès le vendredi 20 juin, vont changer un certain nombre de choses dans les obligations imposées aux fabricants de smartphone – avec pour objectif d'améliorer la longévité des appa-

reils. Et la première portera sur les batteries, qui devront dorénavant résister à au moins 800 cycles de charge, avec 80% de charge résiduelle au minimum.

Et ces obligations de qualité seront accompagnées d'une étiquette énergétique, similaire à celles déjà présentes sur l'électroménager, indiquant le degré d'efficacité énergétique du smartphone ou de la tablette vendus (les classes allant de A à G).

Une durée minimum sur la disponibilité des pièces détachées imposée

Une autre des mesures mises en place devrait plaire à tous ceux qui sont habitués à réparer leur téléphone, plutôt qu'à aller acheter un nouvel appareil. En effet, dorénavant, les fabricants devront assurer l'existence des pièces détachées essentielles d'un smartphone pendant sept ans après la fin de leur commercialisation. Ces dernières devront

pouvoir être livrées en cinq jours ouvrés les cinq premières années, puis en dix jours ouvrés les deux années suivantes.

Enfin, toujours dans l'idée de permettre aux consommateurs de garder leur smartphone en bon état le plus longtemps possible, et d'être donc moins tentés d'acquiescer un nouveau modèle, les mises à jour logicielles de sécurité et de fonctionnalité devront être assurées durant au moins cinq ans. De bonnes mesures ?

Brèves

Taiwan durcit les règles d'exportation pour Huawei et SMIC

Après les Etats-Unis, c'est au tour de Taïwan de renforcer les restrictions d'exportations de puces d'IA vers la Chine. Deux sociétés sont particulièrement visées par cette décision : Huawei et SMIC. Elles sont soupçonnées d'avoir créé des sociétés-écrans pour faire fabriquer des puces IA avancées par TSMC. Une affaire qui pourrait coûter cher au fabricant de puces, les Etats-Unis pourraient en effet lui infliger une amende de 1 Md\$. Désormais, Huawei et SMIC devront obtenir des permis d'exportation auprès de fournisseurs basés à Taïwan pour recevoir des produits manufacturés.

Le CNNum devient le CIAN

Le conseil national du numérique cède sa place au conseil national de l'IA et du numérique. L'annonce a été faite par la ministre déléguée Clara Chappaz à l'occasion du salon Vivatech. Changement de casting également, car le CIAN sera présidé par un duo, à savoir Anne Bouverot qui a été en charge de l'organisation du sommet sur l'IA à Paris en début d'année et Guillaume Poupard, DGA de Docaposte et ancien directeur général de l'Anssi. Ils seront accompagnés de plusieurs autres personnes qualifiées dont la liste devrait être dévoilée au début de l'été. Le CIAN vise à éclairer les décisions publiques dans différents domaines du numérique et de l'IA en s'appuyant sur des expertises concrètes.

Securonix rachète ThreatQuotient

L'éditeur de la plateforme de renseignement en cybersécurité vient d'être acquise par Securonix qui propose du SIEM (Security information and event management). La technologie de ThreatQuotient apporte aux équipes de sécurité une centralisation des données provenant de multiples sources commerciales, open source et sectorielles. Celles-ci peuvent être enrichies avec de la télémétrie locale et les transmettre à d'autres systèmes de sécurité, tels que les pare-feu, les systèmes de réponse aux incidents et les outils de détection et de réponse aux terminaux (EDR). Pour Securonix, ce rachat vise à créer une plateforme complète, modulaire et entièrement intégrée, pilotée par l'IA, pour la détection, l'investigation et la réponse aux menaces. Le montant de l'opération n'a pas été dévoilé.

VOLKSWAGEN ID.2

Les premiers prototypes de sortie se font passer pour des Polo

Les tous premiers prototypes de la future Volkswagen ID.2 sont de sortie. Nos chasseurs de scoop ont débusqué la future citadine électrique qui rivalisera fin 2026 avec la Renault 5 E-Tech en pleine séance de mise au point. L'allemande cache encore sa proue et sa poupe sous des autocollants voulant la faire passer pour une Polo. Un leurre finalement assez logique puisque l'ID.2 prendra la relève de la fourmi en mode sur prise.



Présentée sous la forme du concept car Volkswagen ID.2all, en mars 2023, la berline citadine électrique rivale de la Renault 5 E-Tech redéfinissait, à l'époque, la stratégie de la marque allemande. Fini les véhicules aux allures monolithiques et futuristes des ID.3 et consort qui n'ont pas autant séduit le public que prévu. Retour de manière plus ou moins appuyée vers les silhouettes qui ont marqué la clientèle avec notamment sous certains angles de faux airs de Volkswagen Golf première du nom et le passage du moteur électrique de l'arrière à l'avant du véhicule. La Volkswagen ID.2 de série arrivera en concession à l'automne 2026. Initialement, le lancement de l'ID.2 devait avoir lieu dès cette année, mais la mise au point du véhicule et résoudre l'équation économique garantissant un prix d'appel

sous la barre des 25 000 € a nécessité plus de temps que prévu. Le projet en est désormais à ses derniers développements. Des phases de tests sont menées activement autour des bureaux d'études de la marque en Allemagne où se sont postés téléobjectifs à portée de mains, nos chasseurs de scoops. Voici donc les tous premiers clichés des prototypes roulants de la VW ID.2 de production.

Quand la Volkswagen ID.2 se déguise en Polo

Sous une livrée d'un blanc immaculé, le prototype n'est pas comme à l'accoutumée recouvert de stickers à la livrée psychédélique. Non, les techniciens de la marque ont changé leur fusil d'épaule misant sur des autocollants affichant de faux projecteurs, une calandre ajourée esquissée et

un bouclier avec de larges entrées d'air. L'idée étant de faire passer cette future ID.2 pour une Volkswagen Polo. Car à l'arrière, la même stratégie est employée. Les feux en escaliers adoptés par la fourmi restylée à l'automne 2021 sont, là encore, matérialisés par des leurres adhésifs. Le bandeau noir entre les feux qui sera pourtant bel et bien présent sur l'ID.2 a été camouflé par un film autocollant couleur carrosserie. De loin, dans la circulation, l'illusion est parfaite.

Une version de série assez différente du concept

Ces premiers véhicules roulants sont aussi l'occasion de bien voir les différences avec le concept de 2023. Car en y regardant de plus près et en s'aidant des reflets, les découpes de carrosserie sont bien visibles. Le capot de type autoclave et le softnose à l'avant sont bien présents. Pour mémoire, le museau de l'ID.2all arborait un capot à l'ancienne descendant jusqu'à la calandre. Le traitement des flancs n'a pas vraiment changé. On peut toutefois s'interroger sur

la poignée de porte arrière qui fait double avec celle positionnée au niveau de la custode. La logique voudrait que le véritable élément soit celui situé au niveau de la custode favorisant l'aérodynamisme du modèle et, par conséquent, son autonomie tout en accentuant le côté coupé du véhicule qui ne sera livrable qu'en 5 portes. Une coquetterie qui sera mise à profit sur la future déclinaison ID.2 GTI attendue en 2027. Elle croisera le fer avec la Peugeot E-208 GTI.

Toujours au sujet des leurres, des éléments noirs collés sur les custodes sont censés changer la perception du véhicule tout comme les liserés noirs symbolisant la découpe entre le bouclier et l'aile arrière. Les techniciens de la marque de Wolfsburg ont pris la peine de soigner le détail

Une autonomie de 450 km

Volkswagen a communiqué très tôt sur les éléments techniques de l'ID.2 afin d'occuper le terrain et commencer à séduire de futurs clients. Sa plateforme technique MEB Entry plus recèle une batterie lui autorisant théoriquement une autonomie de 450 km selon le cycle d'homologation WLTP et que bénéficiant d'une puissance de charge pouvant grimper jusqu'à 350 kW, le remplissage de 10 à 80% de la batterie ne nécessitera que 20 minutes. Tandis que de manière aussi pratique que pragmatique la capacité du coffre oscillant entre 490 et 1 330 litres rassure d'emblée sur la polyvalence de l'engin.

Une fabrication en Espagne pour la Volkswagen ID.2

La marque allemande a récemment délocalisé la production de la Polo en Afrique du Sud afin de laisser la place dans l'usine espagnole historique de Pampelune pour la production de l'ID.2. Cette dernière prendra vie aux côtés de sa jumelle technique la future Cupra Raval qui sera dévoilé en septembre prochain au salon IAA de Munich.

Pourquoi Luca de Meo a-t-il décidé de quitter Renault ?

La démission de Luca de Meo de son poste de patron de Renault Group, qui prendra effet en juillet prochain, a frappé de stupeur la plupart des observateurs, mais aussi une grande partie des salariés des marques du groupe automobile français. L'industriel italien, a priori en partance pour Kering, a-t-il mûrement réfléchi sa décision de quitter Renault pour un nouveau défi professionnel, ou son acte a-t-il été forcé ?

Comme à chaque nouvelle extraordinaire dont les tenants et aboutissants sont à connaître, la rumeur ne tarde jamais à gronder. Concernant le départ annoncé et officialisé de Luca de Meo des commandes de l'opérationnel de Renault Group, rendu public ces dernières heures, les raisons évoquées vont bon train. Tel l'Hydre de Lerne, les têtes, plutôt

les bouches se multiplient pour propager des bruits de couloirs, car une nouvelle extraordinaire ne saurait jamais se repaître d'un motif ordinaire.

Les drones de la discorde ?

Certains observateurs croient ainsi savoir que l'exécutif serait le principal responsable du ras-le-bol de Luca de Meo, fatigué de devoir se battre contre les moulins à vent de Bruxelles en matière d'aides publiques au développement du véhicule électrique... dont les ventes de ne décollent pas comme espéré. La volonté du gouvernement français, actionnaire majoritaire du constructeur avec 15,01% de son capital, "d'obliger" Renault à fabriquer des drones de guerre en Ukraine – le constructeur ayant été sollicité par le ministère des Armées – aurait même

peut-être été la goutte d'eau ayant fait déborder le vase déjà trop rempli des frustrations de Luca de Meo, d'après l'une de nos sources occupant un poste à responsabilités dans ce ministère. Quoi qu'il en soit, l'annonce publique de la démission de Luca de Meo à compter du 15 juillet 2025 est une nouvelle à laquelle presque personne ne s'attendait, y compris dans les rangs du groupe automobile français, qui s'est contenté ce dimanche d'un communiqué de presse empreint de bons sentiments pour annoncer le départ de l'Italien.

Un bourreau de travail

Le bientôt ex-homme fort de Renault, qui aura remporté deux trophées "Car of the Year" au cours de sa direction de cinq ans, n'a par ail-

leurs jamais digéré les critiques d'une partie de la classe politique envers ses émoluments, jugés indécents – et pourtant bien en deçà de la plupart des capitaines d'industrie avec le même degré de responsabilités. Lui qui rappelait récemment travailler "entre 60 et 80 heures par semaine" et qui, objectivement, aura probablement rapporté plus que ce qu'il n'aura coûté depuis sa prise de fonction chez Renault en tant que directeur général en juillet 2020. Rappelons ainsi que, lorsqu'il débarque à ce poste, Renault accuse une perte historique de 8 milliards d'euros.

Des succès, mais pas partout

Bien entendu, les succès de Renault enregistrés depuis l'arrivée de Luca de Meo ne doivent cependant pas

faire oublier que Renault et ses autres marques automobiles ne pèsent pas assez lourd hors de France et du Vieux Continent, si l'on excepte le Maroc, l'Inde, en pleine progression, et quelques pays sud-américains. Mais, en Chine et aux États-Unis notamment, Renault n'existe pas. Quoi qu'il en soit, dès le mois prochain, Luca de Meo va donc devenir le nouveau directeur général du groupe de luxe français Kering, majoritairement détenu par la famille Pinault et qui est en difficulté. Un nouveau défi pour l'industriel de 58 ans, loin de l'univers automobile qu'il a sans doute quitté sans aucune intention d'y revenir. Quant à Renault, le Conseil d'Administration a "lancé le processus de désignation d'un nouveau directeur général sur la base du plan de succession déjà défini".

Mots fléchés

Abandon	↓	Arrêts	↓	Cantique	↓	Continent	↓	Récipient	↓	Grincement	↓	Doucher	↓
Bévue	↓	Libertés d'action	↓	Divinité	↓			Arrêt organique	↓			Organe d'un organe	↓
	↓		↓		↓				↓	Monarque	→		
Pagne	→					Habitant un pays européen	→						
Mentionnées	↓					Liquide vital	→			Tel quel	→		
	↓									Incroyables	↓		
Entre-croiser des fils	→						Dieu égyptien du disque solaire		Affluent de la Dordogne	→			
Tonneau	↓								Moquerie	↓			
	↓		Germanium		Ville de carnaval	Souveraine	→					Terroristes basques	
Pistolet semi-automatique (Parabellum)	→					Doucereuse		Capitale de l'Italie	→				Nazi
Inspide	↓			Ionium	→			Objets enfantins	→				↓
				Amusement	↓			Roi des francs	↓				
Équerre	→		Plante herbacée	→				Petit cigare	→				
Chemin de brousse	↓		Style	↓				Raillerie	↓				
	↓				Le Messie	→						Capture	Conduire
Petit de l'ânesse		Pour remplacer	→		Enveloppe de tissu	→				Familles d'ongules à bois ramifiés	→	Arme de guerre	↓
	↓	Polygone de huit côtés	↓		Mamelle	↓				Mer	↓		↓
				Chastes	→				Astique	→			
Organe lymphoïde situé dans l'abdomen	Accostage		Vieil instrument Longues périodes	→					L'Irlande poétique	→			
	↓			Transpiration	→				Belle fleur	→			
									Avant le saut (course d')	↓			
Côté	→				Samarium	→		Lavabo	→				
Vêtement ample	↓				Monnaies roumaines	↓							
				Prénom féminin	→			Belle fleur	→			Désir	Prolongement
				Monument funéraire	↓								↓
Mauvais cheval	→					Officiers féminins	→						↓
Acide désoxyribo-nucléique	↓					Saisons	↓						↓
			Possessif	→				Négation	→		Lettre grecque	→	
			Cubes de jeu	↓				Train de banlieue	↓		Troublé	↓	
Poète épique	→				Après bis	→			Puni	→			
Argent	↓												
		Île italienne	→				Dedans	→		Plaça	→		
Anneau de cordage	→				Certain	→			Vapeur d'eau	→			

Le Brent à plus de 74,4 dollars

Les cours du pétrole sont en hausse mardi, le marché ayant pris le départ prématuré du sommet du G7 de Donald Trump comme un facteur d'incertitude supplémentaire autour de l'agression de l'entité sioniste contre l'Iran. Ce matin, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, prenait 1,65% à 74,44 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, gagnait 1,55% à 72,88 dollars. L'agression de l'entité sioniste contre l'Iran est particulièrement suivie par le marché pétrolier car l'Iran est le neuvième plus grand producteur de pétrole au monde selon l'Agence internationale de l'énergie. Le risque principal demeure un blocage du détroit d'Ormuz, par lequel transite près de 20% du pétrole mondial.



PRÉSIDENTENCE

Tebboune reçoit l'ambassadeur du Royaume-Uni

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, M. James Robert Stephen Downer, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE SONATRACH

Approbation du bilan annuel et financier 2024

L'Assemblée générale (AG) de Sonatrach a approuvé, lors de sa session ordinaire, présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et en présence de ses membres, le bilan annuel et financier de l'exercice 2024, indique mardi un communiqué du groupe. La réunion, tenue lundi, s'est déroulée en présence des membres de l'AG du groupe, à savoir le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah-Eddine Taleb, et le représentant de la Présidence de la République, Faouzi Amokrane, en présence du Président-directeur général (P-dg) de Sonatrach, Rachid Hachichi, précise le communiqué. Lors de cette rencontre annuelle, organisée au siège de la Direction générale de Sonatrach, le bilan annuel et financier de l'exercice 2024 a été présenté et approuvé, selon la même source. Cette réunion, tenue en présence des commissaires aux comptes, a également permis de passer en revue les comptes financiers de Sonatrach et ses réalisations sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Elle a également été l'occasion d'aborder les différents volets liés aux activités du secteur des hydrocarbures sur l'ensemble de la chaîne de valeur, et de souligner "l'importance de l'investissement dans de nouveaux projets à même de contribuer à renforcer le rôle de Sonatrach dans l'économie nationale et à répondre aux besoins du marché local et international".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Inauguration de deux projets pilotes dans les domaines des énergies renouvelables et de l'agriculture durable

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a procédé, hier, à l'Institut technique des élevages d'Alger (ITELV), à l'inauguration de deux projets pilotes dans les domaines des énergies renouvelables et de l'agriculture durable, et ce dans le cadre de la valorisation des résultats de la recherche scientifique et de leur transformation en valeur ajoutée au service de l'économie nationale. Ces deux projets portant sur la "technique de culture hydroponique de l'orge dans des chambres hermétiques pour la production de fourrage vert et l'amélioration de son fonctionnement par l'énergie solaire" et le "refroidissement d'un bâtiment d'élevage de poulets de chair par l'énergie solaire", s'inscrivent dans le cadre de l'orientation de l'Algérie vers le renforcement de l'utilisation de la recherche scientifique au service du développement durable, ainsi que ses efforts pour soutenir l'innovation et le transfert de technologie sur le terrain. A cette occasion, M. Baddari a souligné que ces projets interviennent dans le contexte

de la "valorisation des résultats de la recherche et de leur transformation en valeur ajoutée au service de l'économie nationale, à travers la création de Start-up économiques, et le renforcement de la contribution de la recherche scientifique au développement durable et à la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire, et ce dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la période 2024/2029". A ce titre, le ministre a estimé que le recours aux énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, "contribuera à la réalisation de la sécurité alimentaire et à la rationalisation des dépenses, particulièrement celles liées à l'énergie, et améliorera la production". Le premier projet vise à "développer la production de fourrage vert, à réduire la dépendance à l'importation et à s'orienter vers une agriculture durable, capable de s'adapter aux changements climatiques", un système qui permettra de "produire quotidiennement jusqu'à 110 kg de fourrage, grâce à la culture de 18 carrés de germi-

nation d'orge, dans un environnement climatique entièrement contrôlé en termes de température, d'humidité et d'éclairage, avec l'utilisation de systèmes avancés de ventilation et de rationalisation de l'eau". Quant au second projet, il vise à "développer un système de refroidissement par évaporation solaire, dédié aux bâtiments d'élevage de volailles, permettant une réduction significative des températures allant jusqu'à 16 degrés, ce qui améliore la qualité et les conditions d'élevage et réduit la mortalité des volailles en été, avec un impact positif sur la capacité de production". Ce type de projets constitue "une nouvelle étape dans le processus de consécration de l'économie verte et la promotion de l'investissement dans les technologies propres, susceptibles d'améliorer la qualité de vie et de créer de nouvelles opportunités d'emploi", outre le "renforcement de la compétitivité de l'économie nationale au niveau régional avec des similitudes en termes de caractéristiques climatiques et de besoins agricoles", selon une présentation faite à cette occasion.

CONCOURS RABAH AÏSSAT DU VILLAGE LE PLUS PROPRE DE TIZI-OUZOU

Plus de 80 participants à la 12^e édition

Un total de 83 villages prendront part à la 12^{ème} édition du concours Rabah Aïssat, du village le plus propre de Tizi-Ouzou, organisée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et dont le coup d'envoi a été donné mardi, annonce un communiqué de l'institution. Lors d'une cérémonie organisée au siège de l'APW pour le lancement de cette 12^{ème} édition, le prési-

dent de l'instance, Sid Ali Youcef, a invité l'ensemble des membres de la commission d'évaluation à "redoubler d'efforts et à assurer pleinement leur mission afin de rendre notre wilaya et ses villages des lieux propres et attrayants pour un vivre ensemble dans l'union, la fraternité et la solidarité". De son côté, le président de la commission santé de l'APW, en charge de ce

concours, Hachimi Radjef, a assuré que la commission qu'il préside "fera le maximum pour réussir cette noble mission". A signaler que sur les 83 villages participant à cette présente édition, 31 participent au super concours, destiné aux villages qui ont déjà remporté un prix, souligne-t-on de même source. Le 1^{er} prix de la 11^{ème} édition de ce concours a été attribué, pour rappel, au village l'he-

nawen de la commune de Mechtras, au Sud-ouest de la wilaya. Lancé en 2006 par l'APW de Tizi-Ouzou, alors présidée par Rabah Aïssat, assassiné par un groupe terroriste le 12 octobre de la même année, ce concours récompense chaque année un nombre de villages pour leur propreté et crée une dynamique sociale au sein des villages.

PÉTROLE

La demande mondiale atteindra un pic d'ici la fin de la décennie

La demande mondiale de pétrole atteindra un pic d'ici la fin de la décennie, a indiqué hier l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans un rapport. L'agence de l'énergie de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que la demande mondiale d'or noir atteindra un pic d'ici la fin de la décennie, selon de nouvelles prévisions, confirmant de précédentes projections publiées en 2023. La consommation mondiale de pétrole devrait, par contre, connaître "une légère baisse" en 2030,

après avoir atteint un plus haut niveau l'année précédente, à environ 105,5 millions de barils par jour. Malgré le climat-scepticisme ambiant et l'appel du président américain, Donald Trump, à "forer à tout va", "un pic de la demande mondiale de pétrole est toujours à l'horizon", a assuré l'AIE. Si, pour l'heure, l'agression de l'entité sioniste contre l'Iran attire l'attention sur les risques immédiats en matière de sécurité énergétique, "les nouvelles perspectives à moyen terme de l'AIE prévoient que l'offre mondiale de pétrole augmentera

bien plus rapidement que la demande dans les années à venir", affirme le rapport. La demande mondiale de pétrole augmentera de 2,5 millions de barils par jour (mb/j) entre 2024 et 2030, jusqu'à atteindre un plateau "autour de 105,5 mb/j d'ici la fin de la décennie". Mais "la croissance annuelle ralentit", passant d'environ 700.000 barils par jour en 2025 et 2026 "à une croissance marginale au cours des années suivantes, avec une légère baisse attendue en 2030", indique l'AIE, sur la base des politiques actuelles et des tendances du

marché. Selon l'agence, la fin de l'ère du pétrole se dessine sous l'effet d'"une croissance économique en dessous de la tendance, freinée par les tensions commerciales mondiales et les déséquilibres budgétaires" mais aussi sous l'effet de "l'accélération de la substitution au pétrole dans les secteurs des transports", avec l'essor de la voiture électrique, et de la production d'énergie. Lundi, l'Opep a estimé que la demande mondiale de pétrole augmenterait de 1,3 million de barils par jour en 2025 comme en 2026.